

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Le maire Lavoie dit ne pas savoir quel salaire il a

par Marcel COLLARD

Combien reçoit M. Louis-Marie Lavoie comme maire de Sainte-Foy? Cela, il l'ignore. Il confesse même n'avoir jamais rien compris des inscriptions sur les chèques qu'on lui remet chaque mois.

Hier soir, il devait être question du "remboursement des dépenses spéciales" du maire dans l'exercice de ses fonctions", mais le sujet fut retiré de l'ordre du jour au début de l'assemblée du conseil. Cela n'a pas empêché le conseiller Gilles Lavoie, de l'Action à Sainte-Foy, de requérir un rapport sur les montants accordés à titre de rémunérations diverses au maire et aux conseillers, de même que le remboursement de leurs dépenses pour accomplir des fonctions tant à l'intérieur de la municipalité qu'au-delà des instances régionales.

Le conseiller Gilles Carignan a motivé sa proposition de retirer le sujet inscrit, constatant que ces "dépenses spéciales" étaient englobées à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire déjà adoptée, soit \$5.000, précisant que les dépenses "spéciales" de M. Lavoie atteignaient seulement \$3.468. Quant aux diverses rémunérations, M. Carignan a déclaré qu'elles étaient contenues dans des documents publics et qu'elles étaient fixées conformément aux lois.

Le maire Lavoie, de son côté, a déclaré qu'il n'avait pas à faire rapport, au conseil municipal, de sa rémunération comme membre de la Communauté urbaine de Québec.

D'autre part, il a dit n'avoir jamais rien compris des chèques mensuels et qu'il attendra à la fin d'avril, "pour les toucher".

Mais à la fin de son intervention, il alluma une mince lueur d'espoir, promettant une réponse à son homonyme de l'opposition: "Un jour, M. Lavoie... Ça peut prendre un an?"

Les arcades

En attendant d'adopter le règlement régissant le fonctionnement des arcades ou "galeries d'amusements", ce que le conseil pourrait faire à sa réunion du 7 février, le conseiller Carignan a proposé à ses collègues de les confiner dans les secteurs industriels, près du pont de Québec, au parc Colbert et dans le quartier Laurentien, en plus de reconnaître le droit acquis des établissements actuels dans les zones commerciales à l'exception d'un seul qui agirait dans l'illégalité.

Le conseiller Yvon Magnan, indépendant, a demandé si le fait de décréter un emplacement empêchait que ces établissements soient des "milieux criminogènes" selon de récents rapports de police. M. Carignan a répondu qu'il était prouvé que, sans surveillance, ces établissements pouvaient favoriser le recel, le commerce de drogues et l'école buissonnière. D'ailleurs, a-t-il ajouté, "rappelez-vous les immenses précautions prises par le gouvernement du Québec dans les projets d'implantation de casinos".



À l'aide de diapositives, le Dr Yves Warren, néphrologue de l'Hôtel-Dieu de Québec, a su intéresser les gens qui assistaient, hier, à sa conférence sur les maladies du rein, en vue du Ski-O-Thon annuel qui aura lieu le 27 février pour recueillir des fonds pour la recherche.

Un 8e Ski-O-Thon pour les maladies du rein

par François ROY

Pour 30 reins dont nous pouvons disposer pour effectuer des greffes sur des malades, nous avons en contrepartie 150 personnes qui attendent un don semblable dans l'espoir de reprendre une vie normale, soulignait le Dr Yves Warren, néphrologue en chef de l'Hôtel-Dieu de Québec, hier, lors d'une brève conférence qu'il donnait au centre Montmorency-Laval de Beauport, en vue du prochain Ski-O-Thon de la Fondation canadienne des maladies du rein (section de Québec).

Au sujet de cette activité annuelle qui en sera à sa 8e reprise le dimanche 27 février, le club de golf de Lotretteville, le président André Tardif a dit ceci: "Evidemment, on ne peut que souhaiter qu'il y aura assez de neige pour que notre Ski-O-Thon ait lieu. L'an passé, il avait duré huit heures et grâce aux 750 skieurs de tous âges nous avons récolté \$75.000. Cette fois, notre objectif est de \$100.000 et le Ski-O-Thon débutera le samedi soir à minuit avec le départ de Phil Latulippe et s'achèvera à 17h le dimanche donc Phil demeurera en piste 17 heures consécutives..."

Les sommes d'argent recueillies serviront, dans une proportion de 70 à 75 pour 100, à aider la recherche. Les skieurs pourront s'inscrire à partir de minuit samedi jusqu'à 15h dimanche le 27 février. Il y aura animation toute la nuit au chalet du club et de nombreux prix de participation seront tirés au sort, dont un voyage d'une semaine pour deux à Fort Lauderdale. Pour inciter les skieurs à s'y rendre entre minuit et 6h, ceux-ci auront trois fois plus de chances de gagner. Il ne sera pas nécessaire d'être présent pour le tirage, les gagnants seront joints par téléphone.

Le président d'honneur sera Wilfrid Pairement, l'un des joueurs les plus populaires des Nordiques de Québec, qui sera sur place avec plusieurs coéquipiers durant l'après-midi. Des formulaires de participation sont disponibles dans les banques, pharmacies Uniprix, restaurants A&W, Coq rôti, centres de ski, Massicotte Sports, etc. A noter que la distance totale du Ski-O-Thon ne dépassera pas 20 kilomètres.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Art et culture

Le Centre expérimental d'art et de culture lance sa nouvelle programmation "hiver 83". Les ateliers offerts couvrent ces disciplines: théâtre, danse et musique, dessin, jonglerie et autres. Les inscriptions peuvent être faites jusqu'au 14 janvier, de 8h30 à 19h30, au local III du CEAC au 65 rue Saint-Vallier est. Pour autres renseignements, composez 529-0353.

Richelieu. Pour renseignements, composez 524-1279 ou 522-7654.

Danse internationale

La compagnie de danse ethnique Migrations, en collaboration avec le Service des loisirs de la ville de Sainte-Foy, offre des cours de danse internationale. Pour détails et inscription, composez 653-8290.

Ballets-jazz

Le Centre de danse des ballets-jazz, situé au 777 côte des Glacis, entretient sa session d'hiver. L'école dispensera des cours de danse pour les enfants, les adolescents et les adultes de tous les niveaux de formation. La période d'inscription prendra fin dans une dizaine de jours. On peut s'inscrire entre 11h et 21h sur semaine et entre 11h et 15h, le samedi. Pour détails, joindre Carole Lévesque à 694-0244.

Handicapés

Les activités pour les handicapés physiques de Charlesbourg reprendront demain au centre socio-culturel, 7985 sur la 1ère Avenue à l'angle de la 80e Rue. Pour renseignements, joindre Mme Marie-Rose Sylvain à 628-0412.

Horticulture

Une séance d'information sur "les orchidées, comble de l'exotisme" aura lieu ce soir, à 20h, à la salle paroissiale de Saint-Albert-le-Grand sur la 2e Avenue dans Limoilou. Le conférencier sera M. Laurier Nappert, président de la Société d'orchidophilie de Québec. Pour détails, joindre François Tremblay à 694-6278.

Collecte de sang

Une collecte de sang, placée sous le patronage de l'hôpital Laval, aura lieu demain à la salle de conférence du PPMC. Les donateurs seront attendus de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour renseignements, joindre Michèle de Bellefeuille à 687-5062 ou le Dr Bertrand Villeneuve à 656-4880.

La Farandole

La réunion générale annuelle de la fête populaire de Sillery, "La Farandole", aura lieu demain, à 19h30, au centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico. Pour détails, composez 683-2181.

Concert

Le service des activités socio-culturelles de l'université Laval présentera demain, à 12h, l'auteur-compositeur-guitariste Normand Senez au grand salon du pavillon Pollack. L'entrée sera libre. Pour détails, joindre Jacqueline Boily à 656-2765.

Le Maroc

Une séance de projection de diapositives sur "les villes impériales du Maroc", animée par Solange Goulet, sera tenue au chalet du parc de l'Association des loisirs Notre-Dame-de-Foy, ce soir, à 20h. Pour détails, joindre Lauraine Gagnon à 653-3046.

Corps humain

Une causerie sur "le corps humain et ses sept centres" sera prononcée demain, à 19h30, au local de l'Association gnostique, 696 rue

Eglise Notre-Dame-de-Foy Mise sur pied d'un groupe de travail

Devant l'urgence de préciser la vocation de l'ancien emplacement de l'église Notre-Dame-de-Foy et aussi la diversité des propositions mises de l'avant, le conseil de Saint-Foy a initié la formation d'un groupe de travail qui devrait formuler des recommandations au cours du mois de mai.

Le maire Louis-Marie Lavoie a déclaré, hier soir, que le conseil voulait offrir une tribune aux personnes qui ont avancé des propositions devant la décision de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Foy de se départir de cet emplacement à la suite de l'incendie qui détruisit l'église, le 12 juin 1977.

SOLDE DE FOURRURES DE JANVIER

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Nos fourrures sont légendaires, il n'est donc pas étonnant que notre solde de fourrures soit aussi légendaire. Et celui-ci ne fait pas exception. De superbes fourrures par Geoffrey Beene, Birger Christensen et du Studio de Creation Holt Renfrew. Toutes de notre stock régulier. Voici quelques exemples seulement, à un rabais incroyable de 50%. Venez tôt pour un meilleur choix.

	Rég.	Maint.
Manteau de vison foncé d'élevage	7150\$	3575\$
Manteau de raton laveur naturel	3995\$	1995\$
Veste de raton laveur naturel	2295\$	1145\$
Manteau de rat musqué naturel	2150\$	1075\$
Manteau de ragondin (teint) Avec col en raton laveur	2250\$	1125\$

PLUSIEURS AUTRES, DE 20% À 50% DE RABAIS.

HOLT RENFREW

NOS RECEPTIONS, TOUTES VENTES TELEPHONIQUES, NOUS APPROVISIONNENT. VENTES TERMES.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
114, QUÉBEC, QUÉBEC (RUE) 21H

SOLDE DE JANVIER BIRKS

à compter du 12 janvier

Jusqu'à 50% DE RABAIS SUR DE LA MARCHANDISE DE TOUS NOS RAYONS.

BIJOUX EN OR
Excellente SELECTION DE CHAINES EN OR 50%

Montres pour hommes et dames
Bijoux mode à compter de .99
Articles en cuir
Porcelaine, verres à .99
Cristal, grès, verre trempé
Argenterie et nacre de perle
Étain, bois

Conditions:
Toute vente finale
Pas de livraison, pas de boîtes
Pas de mise de côté
Pas de paiement sur livraison

BIRKS

JOAILLIERS

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Selon la CSR Louis-Fréchette Le Livre blanc repose sur une analyse non valable

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, sur la rive sud de Québec, vient de dire au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, que les énoncés du Livre blanc sur la réforme scolaire reposent sur une analyse non valable.

Fréchette fait une mise en garde contre certaines intentions.

Dès le début de son mémoire, elle précise quatre raisons faisant que l'analyse ayant servi à l'élaboration des énoncés du Livre blanc lui apparaît non valable: 1 — l'analyse part de cas isolés et extrêmes; 2 — elle méconnaît le travail déjà accompli par les commissions scolaires; 3 — elle exagère l'ampleur des

"Ne vaudrait-il pas mieux — si l'objectif visé était retenu — fixer une échéance finale et des étapes de réalisation de manière à permettre à chaque milieu de s'appropriier un nouveau système de fonctionnement et éviter de diviser et de laisser aller des gens dans un système inconnu pour lequel ils ne sont pas prêts?"

"En d'autres termes, ne vaudrait-il pas mieux expérimenter le système proposé dans quelques milieux, en faire une analyse rationnelle et, après corrections et ajustements, l'étendre graduellement à l'ensemble du territoire québécois?"

Concertation

Pour changer un système plus que centenaire dans ses fondements et pour modifier radicalement les rôles des intervenants, la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette soutient qu'une condition essentielle doit être réalisée: "Il est primordial que les changements ne soient pas imposés, mais qu'il y ait entente entre toutes les parties".

Il est ainsi suggéré de mettre en place une table de concertation, "dont le mandat serait de redéfinir, de façon précise, les rôles nouveaux du ministère de l'Éducation, des commissions scolaires et des écoles, de manière à lever le clair-obscur de certaines propositions du Livre blanc et de permettre à chacun de s'entendre sur la nouvelle image du système scolaire québécois".

La réforme scolaire

Dans un mémoire de 16 pages, qui a été accepté unanimement par les commissaires, cette commission scolaire conclut que plusieurs éléments du projet de loi comportent des risques majeurs de déstabilisation du système scolaire actuel, "alors qu'il y a mieux à faire pour mettre en place les nouveaux régimes pédagogiques et les nouveaux programmes d'enseignement".

"Redresser certaines situations problématiques et procéder à certains réaménagements acceptés de tous les intervenants devraient constituer le fond de la réforme et pourraient améliorer, de façon appréciable, la qualité de l'acte éducatif."

Mise en garde

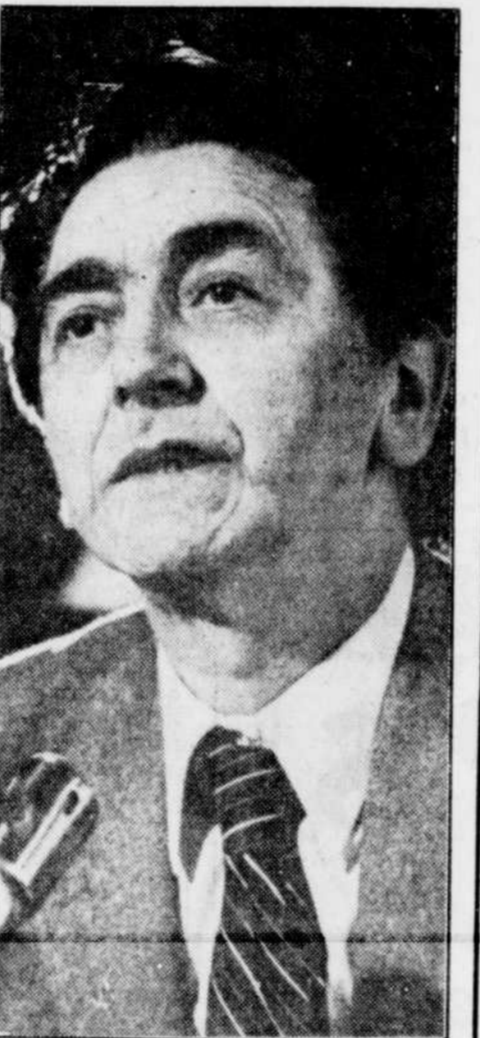
Tout en reconnaissant que le projet de restructuration scolaire comporte aussi plusieurs éléments valables, comme l'intégration primaire-secondaire, une modification des règles sur la confidentialité, l'accroissement des responsabilités et des pouvoirs des parents, une décentralisation vers les écoles, etc., la Commission scolaire régionale Louis-

situations problématiques et pose un diagnostic empirique, non rigoureux et truffé de généralisations excessives et non fondées; 4 — elle rejette, sur le dos des commissions scolaires, un certain nombre de problèmes où le ministère de l'Éducation a eu la plus grande part de responsabilité.

Expérimentation

Depuis 20 ans, le système scolaire québécois a subi plusieurs réformes et aménagements successifs, rappelle la Commission scolaire Louis-Fréchette. "Au moment où une certaine stabilité s'impose, au moment où l'application des nouveaux régimes pédagogiques et des nouveaux programmes d'enseignement exige un effort soutenu de tous les personnels de toutes les commissions scolaires, apparaît un projet de restructuration scolaire d'une ampleur et aux conséquences insoupçonnées."

En étant plutôt d'avis qu'il serait dangereux d'imposer une participation pour laquelle les intervenants ne sont pas préparés, la Commission scolaire Louis-Fréchette pose la question suivante:



Le Soleil, Jacques Deschênes
Plusieurs éléments du projet de loi parainé par le ministre Camille Laurin comportent des risques majeurs de déstabilisation du système scolaire actuel, affirme des commissaires de la CSR Louis-Fréchette dans un mémoire.

mobiliser ce même monde sur de plus grands ensembles?"

Quant aux options qui sont envisagées pour l'enseignement religieux et l'enseignement moral, les membres du Conseil presbytéral de la Rive-Sud de Québec préviennent qu'il faudra mesurer les conséquences. Par exemple, il faudra s'attendre à ce qu'un enfant inscrit en enseignement moral ne soit pas initié aux sacrements.

A ce propos, le conseil presbytéral signale que la logique veut que les parents qui ont demandé le baptême pour leur enfant demandent l'enseignement religieux, parce que c'est là que se vit l'initiation aux sacrements.

Le communiqué du conseil presbytéral se termine par une invitation, adressée à tous les milieux, à se pencher sur le sujet et à faire des recommandations au ministère de l'Éducation.

Le Conseil presbytéral de la Rive-Sud cherche lui aussi des réponses

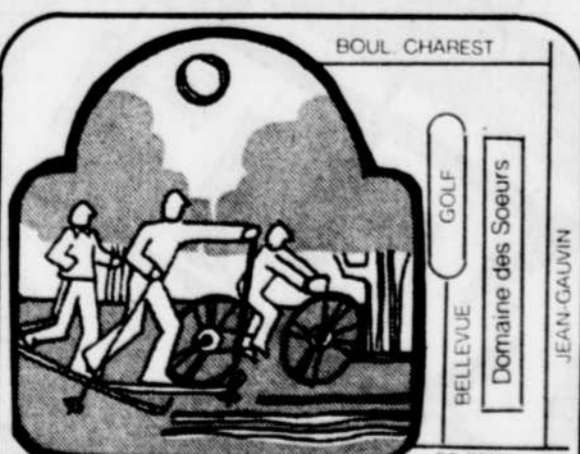
par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Conseil presbytéral régional de la Rive-Sud s'interroge quant à la pertinence de tout ce qui est proposé dans le projet de restructuration scolaire du ministre Camille Laurin.

Les gens de la pastorale ont fait savoir, par voie de communiqué, qu'ils conviennent du besoin d'une réforme scolaire. Mais ils se posent une sérieuse question: "Pourquoi ne pas commencer par expérimenter le projet dans une région, avant de lancer cette réforme à la grande ur du Québec?"

Une autre interrogation concerne particulièrement les rôles qui sont proposés pour l'école et les parents. "Comment tout cela va-t-il se réaliser concrètement? Il est déjà difficile de rallier les énergies du milieu scolaire actuel. Comment va-t-il être possible de

contre patronale-syndicale aura lieu le 17 janvier, en présence d'un conciliateur, M. C. Guérin, qui a été désigné récemment pour aider à régler ce dossier.



Le Domaine des Soeurs le vrai concept de vie à dix minutes du Centre-Ville

DES VOISINS A DECOUVRIR!

Une atmosphère chaleureuse et amicale, le grand air et la nature, commodités à proximité, sports... LE DOMAINE DES SOEURS, c'est tout ça et bien plus.

Comparez! Aucun quartier à Québec ne vous offre autant d'avantages, à l'écart et pourtant si près de tout.

Le Domaine des Soeurs
CAP-ROUGE

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APORTEZ VOTRE ORDONNANCE ET BENEFICIEZ DE

50% DE RABAIS SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE

TOUTES NOS MONTURES SONT REDUITES DE 50%.

SERVICE ET EXECUTION DE QUALITE INDISCUTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy face à l'église Saint-Sacrement **681-3578**



L'accès à l'autoroute 440 se situe à l'intersection d'Estimaiville. Le comité de développement économique de Beauport se bat maintenant pour que la ville de Beauport ait des "sorties" sur la 440.

Un comité refait surface et veut des "sorties" sur la 440, à Beauport

par Gérald OUELLET

Le comité de développement économique de Beauport (CDEB) refait surface, mais cette fois-ci pour promouvoir des "sorties" pour la ville de Beauport sur l'autoroute 440. On se souvient qu'en 1981, ce comité avait été formé pour permettre l'implantation d'un édifice en copropriété sur les terrains de "La Bastogne", ce qui avait nécessité la modification du règlement de zonage dans ce secteur situé à proximité du boulevard Sainte-Anne.

En effet, le comité de développement économique de Beauport sera formé à la présidence de M. Michel Déchéne, propriétaire du motel Des Laurentides, et à la vice-présidence, de M. Jean-Guy Ouimet, propriétaire du restaurant "Le Fiacre" de Beauport. M. Charles Lecours, président de l'Association des payeurs de taxes de Beauport, agira comme secrétaire-trésorier. M. Claude Dionne, copropriétaire du restaurant McDonald, et M. Alexandre Gosselin, propriétaire du motel White House, ont été nommés directeurs du comité.

Pour le moment, les dirigeants de ce comité font circuler une pétition chez les hommes d'affaires du boulevard Sainte-Anne dans le but de soumettre ce document au gouvernement du Québec. Ils auraient également l'appui du maire de

Beauport, M. Michel Rivard, ainsi que la la Chambre de commerce locale.

De plus, une rencontre avec le député-ministre Clément Richard est prévue dans les prochains jours pour connaître sa position dans ce dossier des sorties de la 440 pour Beauport.

Le 23 décembre, un groupe de commerçants du boulevard Sainte-Anne, à Beauport, qui désire que le gouvernement du Québec construise des sorties pour Beauport, en direction ouest-est de l'autoroute 440, ont bloqué cette artère pendant 30 minutes. La manifestation a été pacifique et rassemblait une cinquantaine d'hommes d'affaires ayant à leur tête le maire de Beauport, M. Michel Rivard.

Inscriptions aux activités de loisir

LEVIS (GP) — L'inscription aux diverses activités de loisir a lieu cette semaine, dans la plupart des municipalités de la région.

A Bernières, par exemple, l'inscription se fera ce soir et demain soir, au chalet des loisirs, 1415 rue du Cap; cela se continuera le 12 janvier, au centre communautaire, situé au 550 rue de la Sorbonne, entre 19h et 21h. Pour renseignements, téléphone 831-3292.

A l'Atelier du Vieux-Lévis, 38 rue Saint-Louis à Lévis, l'inscription pour les divers ateliers de dessin, peinture et décoration a débuté hier

Attention... SKIEURS!

VENTE FIN DE SAISON

sur tous nos **VETEMENTS DE SKI**

Rabais de **60%** pour toute la famille

Rabais sur:

- vêtements de ski de marques reconnues
- jackets en polycoton
- ensembles deux pièces
- gilets, luques, gants

Jusqu'à épuisement de la marchandise

Boutique Orphélie

PLAZA LAVAL (sous-sol) Ste-Foy - 653-4044

Les fonctionnaires de la ville de Lévis ne veulent pas du 6%

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le syndicat des fonctionnaires de la ville de Lévis, un groupe de 35 employés travaillant à l'hôtel de ville et au service municipal des loisirs, ne veut pas se contenter d'une augmentation salariale de 6 pour 100, même si le maire, M. Vincent-F. Chagnon, déclare que le contexte économique ne permet pas à la municipalité de donner davantage.

Le problème est que les cols blancs dénoncent une discrimination. Car les cols bleus et les policiers de cette municipalité viennent de bénéficier d'une augmentation de 13 pour 100, le 1er janvier, conformément à des contrats de travail qui ont été renouvelés il y a peu de temps.

Le président syndical, M. André Thibault, a précisé au SOLEIL, hier, que le contrat des fonctionnaires cols blancs est terminé depuis le 1er mai 1982. Plusieurs séances de négociation ont eu lieu pendant la période des Fêtes, mais la discussion achoppa encore sur plusieurs points, principalement à propos des salaires et des vacances.

La prochaine ren-

en acceptant son budget pour l'année 1983, le 20 décembre, a fait savoir qu'il appuyait la politique de 6 pour 100 recommandée par le gouvernement fédéral et que les employés dont le

syndicat est en négociation devront s'en contenter. Car l'augmentation de taxe qui est déjà demandée aux

contribuables est très lourde pour de nombreux propriétaires, a déclaré le maire Chagnon.

salon Jade

SUPER SOLDE

50%, 60% ET PLUS DE RABAIS

TOUTE VENTE FINALE CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLACE LAURIER, STE-FOY

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Consultation chez les producteurs de porcs

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Les producteurs de porcs du Québec auront à se prononcer, très prochainement, sur la mise en place d'une campagne de promotion, un projet d'agence de vente et une augmentation et modification au financement du plan conjoint.

En ce sens, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce, la Fédération

des producteurs de porcs du Québec entreprend une vaste campagne de consultation auprès de ses quelque 7.000 membres, dont 1.192 sont de la Beauce.

Selon M. Rodrigue "advenant l'adoption de ce projet global, le producteur naisseur verrait sa contribution passée de \$10 par année à \$7.50 par truie reformée abattue, tandis que le prélevé du producteur naisseur pourrait être porté de \$0.10 à \$0.25 par porc abattu".

Afin de permettre aux producteurs de porcs de la Beauce de se prononcer sur ces trois projets, une assemblée générale spéciale est prévue pour jeudi prochain, à l'école polyvalente Benoit-Vachon, de Saint-Marie-de-Beauce, à compter de 20h.

Il va sans dire, de souligner Mario Rodrigue, que l'importance des décisions qui seront prises lors de cette assemblée convoquée par le Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce, justifie pleinement une forte participation des producteurs.



Construit en 1823, le moulin de L'Isle-Verte a besoin de réparations pour empêcher une plus grande détérioration.

Lac-au-Saumon

La scierie pourrait rouvrir au printemps

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La scierie de Lac-au-Saumon, dans la vallée de la Matapédia, pourrait bien rouvrir ses portes dès le printemps prochain, si la Société Pro-Forest obtient du ministère de l'Expansion et de l'Industrie régionale (MEIR), la subvention demandée en vue de la modernisation de la scierie.

C'est ce qui ressort de la conversation avec le maire de Lac-au-Saumon et directeur général de la Société d'exploitation des ressources de la vallée, M. Jean-Guy Gagnon, qui a expliqué que la fermeture de cette usine avait occasionné quelques remous et mécontentements au sein de la population.

Acquis il y a un an environ par la Société Pro-Forest, qui est une filiale de la société d'Etat Rexfor, l'usine qui avait déjà employé

une quarantaine de personnes n'avait pas rouvert ses portes en 1982 comme il avait d'abord été annoncé.

Il n'a pas été possible de rejoindre le directeur général de l'entreprise, M. Jean-Guy Mailloux, mais selon le maire de la municipalité, la demande de subvention au MEIR, de l'ordre de un million de dollars, aurait été déposée le 20 décembre dernier et la réponse devrait être connue avant la fin de janvier.

Pendant un certain temps, précise M. Gagnon, nous avons craint que l'entreprise ait été achetée dans le seul but d'obtenir les garanties d'approvisionnement mais que le bois serait transformé à l'usine de Saint-Léon-Légrand.

Cependant, ajoute le maire, les récentes démarches nous semblent sérieuses, et la modernisation de l'usine devrait se réaliser. Au cours

de nos récentes rencontres ajoute M. Gagnon, des représentants de Pro-Forest ont admis qu'ils avaient volontairement retardé la demande de subvention, en raison de la conjoncture économique et de la chute des prix dans le bois de sciage. M. Gagnon dit d'autre part que l'usine de Lac-au-Saumon détient un contrat d'approvisionnement en sciures et planures avec l'usine de panneaux-meubles de Sayabec, ce qui rend donc aussi plausible la remise en marche de la scierie de Lac-au-Saumon.

Bien qu'il reconnaisse n'avoir aucune donnée précise à ce sujet, le maire Gagnon estime que les travaux pourraient bien débuter dès le printemps. Quant aux importants volumes de bois entassés près de la scierie et d'autres bois coupés qui sont toujours en forêt, M. Gagnon pense qu'ils pourraient être transformés en copeaux pour l'usine de Sayabec.

A L'Isle-Verte

Travaux pour sauvegarder le moulin du Petit Sault

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La propriétaire du moulin du Petit Sault, à L'Isle-Verte, une dame Pronovost demeurant à Montréal, se prévaudra du plan de contribution du ministère des Affaires culturelles, en vertu de la loi sur les biens culturels, afin d'effectuer certains travaux dans le but d'empêcher une plus grande détérioration de ce monument historique.

C'est ce qu'a expliqué hier le directeur régional du ministère des Affaires culturelles à Rimouski, M.

Claude Roy, ce qui contredit d'une certaine manière les informations récemment publiées dans la région au sujet du moulin du Petit Sault.

M. Roy a dit en effet, qu'il ne s'agissait pas de travaux de rénovation du moulin, non plus que de déterminer une nouvelle vocation pour ce monument historique, en raison des investissements considérables qui seraient requis.

Le directeur régional a plutôt précisé qu'il s'agissait de travaux de colmatage des importantes brèches ainsi que des ouvertures, afin d'empêcher

une plus grande détérioration de l'édifice, qui a été déclaré monument historique dans le courant des années 60.

Bien que le montant de ce plan de contribution n'ait pas encore été déterminé, M. Roy a expliqué que le ministère ne paie qu'une partie des coûts des travaux et que cette participation du ministère pourrait se situer aux alentours de \$8.000. M. Roy a ajouté qu'une partie de la maçonnerie sera reprise au printemps afin d'arrêter la dislocation des vieilles pierres.

Choisi Personnalité de 1982

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

SAINT-HILARION — M. Augustin Côté a été nommé Personnalité de l'année 1982 par la régionale des Jeunes Chambres de Charlevoix. M. Côté, qui a été élu maire de la ville de Baie-Saint-Paul en novembre dernier, verra son nom inscrit sur le trophée Félix-Antoine-Savard remis annuellement à celui qui remporte le titre.

Il y a quatre ans, la régionale des Jeunes Chambres de Charlevoix a mis sur pied ce concours afin de mettre en lumière le travail d'un bénévole. Les individus et les organismes du milieu

sont invités à faire parvenir le curriculum vitae d'un bénévole qu'ils jugent apte à mériter le titre. Le conseil des gouverneurs de la régionale effectue la sélection.

Au cours de l'année, le conseil nomme quatre personnalités trimestrielles. A la fin de l'année, on choisit l'une d'entre elles comme Personnalité de l'année.

M. Côté avait été nommé quatrième Personnalité trimestrielle de 1982. On a voulu souligner son travail durant de nombreuses années auprès des jeunes, dans la fanfare, la brigade scolaire et l'organisation de pièces de théâtre. Il s'est également occupé ac-

tivement de la coopérative funéraire, des artisans et des Chevaliers de Colomb. Sa nouvelle charge de maire n'est pas entrée en ligne de compte dans les cadres de ce concours, puisque les activités politiques, syndicales et de prestige ne sont pas notées.

M. Côté a été préféré à Mme Elizabeth Fortin-Girard, de Saint-Urbain, M. Clément Fortin, également de Saint-Urbain, et M. Jacques Boivin, de Clermont. Ils avaient tous été nommés Personnalité trimestrielle.

Le lauréat n'était pas présent pour recevoir son trophée. Il était retenu à Ottawa pour des cours de protection civile.



M. Augustin COTE

Etude sur le projet de papeterie à Matane

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Les Chambres de Commerce de Baie-Comeau et de Haute-Rive, qui fusionneront l'été prochain, ont été invitées à se pencher sur le dossier de la papeterie de Matane, hier soir.

C'est à la demande de M. Jean-Claude Tremblay, ingénieur-conseil, que les deux organismes étudieront la nécessité de la construction d'une

nouvelle usine de papier journal dans la région de Matane. Nouvelle usine qui pourrait, selon M. Tremblay, causer des torts sérieux à la compagnie de papier QNS, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre et les approvisionnements en bois.

On se rappellera que le président de la compagnie de papier QNS et de l'Ontario Paper, toutes deux filiales du Chicago Tribune,

s'est adressé au ministre fédéral Ed Lumley, dans un courrier daté du mois de novembre, pour lui demander de reconsidérer l'implication du gouvernement fédéral dans le projet de Matane. Et comme il l'avait déjà dit publiquement en février dernier, M. John Houghton craint que la mise en route d'une nouvelle unité de production de papier journal à Matane n'accroisse les difficultés que rencontrent

les producteurs de l'Est du Canada, qui sont déjà aux prises avec d'importantes surcapacités de production. D'autre part, M. John Houghton croit que l'ouverture d'une papeterie à Matane entraînera une pénurie de main-d'œuvre forestière sur la Côte-Nord. Main-d'œuvre habituellement domiciliée sur la rive sud et qui traverse le fleuve pour aller travailler aux chantiers forestiers de la QNS, de la scierie des Outardes et de Reed.

Il y a aussi le risque, selon de nombreux experts, que l'ouverture d'une papeterie à Matane ne rompe les approvisionnements en bois déjà fragiles dans l'Est du Québec. Ce risque est grand et pourrait même compromettre la réouverture de Rayoner Québec si d'aventure la papeterie de Matane se dotait d'une deuxième unité de production et aille chercher son bois à l'île d'Anticosti.

En février dernier, M. Houghton avait dit qu'il serait sans doute préférable d'accélérer la réouverture de Rayoner Québec à Port-Cartier, plutôt que de construire une usine de papier journal à Matane.

La réouverture de Rayoner Québec est toujours l'objet d'étude de la part des gouvernements fédéral et provincial, tandis que Tembec et Papier Cascades maintiennent leur intérêt dans un projet de relance. Depuis peu, BC Forest est également intéressé à la relance de l'usine portcartouane.

Causes de maladie identifiées

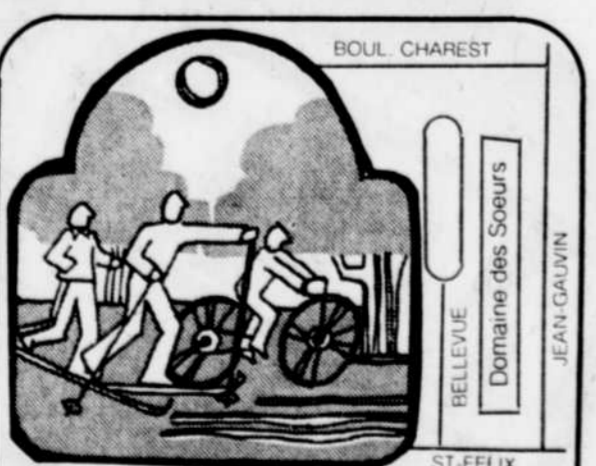
EDMUNDSTON (PC) — Les causes de la maladie étrange qui affecte les 300 élèves et le personnel de l'école Monseigneur Ernest-Lang de Saint-François du Madawaska, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, ont été identifiées.

La poussière de craie en suspension et le manque d'humidité dans l'air sont la cause des vomissements, saignements de nez et autres symptômes qui affectent élèves et professeurs, a-t-on confirmé lundi.

Si les experts du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick et ceux d'une firme d'ingénieurs-conseils mandatée par le ministère de l'Éducation arrivent aux mêmes conclusions, ils divergent toutefois sur les moyens à prendre pour corriger la situation.

En plus de l'achat d'humidificateurs, le ministère de la Santé veut mettre hors d'usage les bouches d'admission et d'évacuation de l'air. Le ministère de l'Éducation

s'oppose à ces transformations qui affecteraient tout le système de chauffage.



Le Domaine des Soeurs le vrai concept de vie à dix minutes du Centre-Ville.

DES VOISINS A DECOUVRIR!

Une atmosphère chaleureuse et amicale, le grand air et la nature, commodités à proximité, sports... LE DOMAINE DES SOEURS, c'est tout ça et bien plus. Comparez! Aucun quartier à Québec ne vous offre autant d'avantages, à l'écart et pourtant si près de tout.

Le Domaine des Soeurs
CAP-ROUGE

Pour plus de détails, suivez les indications jusqu'à notre bureau au 4694, Promenade des Soeurs, Cap-Rouge. Ouvert tous les jours de 2 heures à 21 heures. Les samedi et dimanche de 13 heures à 17 heures. Composez le 659-3864. Terrains, maisons unifamiliales à compter de \$50.000. Maisons unifamiliales jumelées à compter de \$59.900 incluant terrain. Location de maisons à compter de \$570 par mois. Vente, location et location avec option d'achat.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APORTEZ VOTRE ORDONNANCE ET BENEFICIEZ DE

50% DE RABAIS SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE



TOUTES NOS MONTURES SONT REDUITES DE 50%.

SERVICE ET EXECUTION DE QUALITE INDISCUTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

Attention... SKIEURS!

VENTE FIN DE SAISON

sur tous nos VETEMENTS DE SKI

Rabais de **60%** pour toute la famille

Rabais sur:

- vêtements de ski de marques reconnues
- jackets en polycoton
- ensembles deux pièces
- gilets, tuques, gants

Jusqu'à épousage de la marchandise.

Boutique Orphélie

PLAZA LAVAL (sous-sol) Ste-Foy - 653-4044

salon Jade

SUPER SOLDE

50%, 60% ET PLUS DE RABAIS

TOUTE VENTE FINALE
CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLACE LAURIER, STE-FOY

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

en bref

Investissements de \$55,000

RIMOUSKI — Le gérant du district de Rimouski de la compagnie Québec-Téléphone, M. Michel Bussièrès, vient d'annoncer que l'entreprise avait complété des investissements de l'ordre de \$55,000 à son central de Saint-Fabien.

On a ainsi procédé à l'addition de 500 numéros et de 100 lignes supplémentaires au cours du dernier trimestre de 1982. L'échange de Saint-Fabien regroupe les municipalités de Saint-Fabien et de Saint-Eugène-de-Ladrière et dessert 949 abonnés pour un total de 1,123 appareils. Selon M. Bussièrès, ces nouveaux investissements permettront de satisfaire à la demande jusqu'en 1987.

Capturé

Recherché par la police de Sept-Îles depuis deux mois et demi, Roger Comeau, âgé de 23 ans, a été arrêté à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, hier. Des policiers de Sept-Îles sont allés le cueillir.

En date du 26 octobre dernier, Pageau aurait poignardé à quatre reprises un citoyen de Sept-Îles qui était dans un bar de cette ville. Richard Croussette, âgé de 29 ans, a dû être transféré dans un hôpital de Québec pour y subir une délicate intervention chirurgicale.

L'enquête de la police a révélé que Pageau est entré dans l'hôtel et qu'il aurait bousculé M. Croussette. Ce dernier l'aurait prié de se tenir tranquille.

Pageau aurait rouspété et il est sorti pour revenir quelques minutes plus tard. M. Croussette avait le dos tourné à son assaillant lorsqu'il a été poignardé à quatre reprises. L'un des coups de couteau a touché l'intestin, provoquant une hémorragie interne.

Il va sans dire que le suspect a déguerpi sans laisser d'adresse. Dès demain, une accusation de tentative de meurtre doit être portée contre lui au palais de justice de Sept-Îles.

Accusés de vol

Deux jeunes gens dans la vingtaine ont été arrêtés par la police de Rimouski. Ils auraient cambriolé le magasin Rona Sport pour y dérober \$200 en argent et des armes à feu. Comparissant au palais de justice de Rimouski, ils ont opté pour un procès devant jury et leur enquête préliminaire a été fixée au 27 du courant.

A Petite-Matane

Le feu a causé des dommages d'environ \$10,000, avant-hier soir, dans une maison de Petite-Matane. Il aurait pris naissance dans une garde-robe à la suite d'une défectuosité électrique.

Enquête

Une enquête a été instituée par la Sûreté du Québec, hier, pour établir la cause de l'incendie qui a éclaté chez un concessionnaire Datsun, de Saint-Aubert de L'Islet. Les dommages sont plutôt légers.

Des agents de la brigade du crime contre la propriété de la SQ à Québec se sont aussi rendus, hier, dans la région de La Malbaie pour enquêter sur l'incendie de deux chalets au cours de la semaine dernière.

Pollution

SAINTE-FOY — La population de la municipalité de Saint-Fidèle-du-Mont-Murray dans le comté de Charlevoix-Est, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, est priée de faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis émis hier par la Direction régionale de Québec du ministère de l'Environnement aux autorités municipales. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau d'aqueduc indiquent la présence de bactéries coliformes qui la contaminent. Dès que la situation reviendra à la normale, la Direction générale de Québec lèvera cette mesure sanitaire.



Propriété de Mines Gaspé, le centre sportif sera acquis par la municipalité de Murdochville qui verra à son fonctionnement.

Pour conserver le centre sportif

Les citoyens de Murdochville se votent une hausse de taxes

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Pour conserver leur centre sportif, les citoyens de Murdochville n'ont pas hésité à se voter une augmentation de 10 pour 100 de la taxe foncière.

Dimanche, plus de 65 pour 100 des 887 personnes éligibles ont participé au référendum portant sur l'acquisition du centre sportif, propriété de la compagnie Mines Gaspé, par les autorités municipales: 435 contraires ont répondu oui à la proposition d'acquisition, tandis qu'à peine 135 personnes s'y sont opposées.

En novembre, Mines Gaspé a fait savoir qu'elle n'opérerait plus le stade à compter de janvier 1983. La ville

pourrait obtenir pour le coût symbolique de \$1, mais l'entretien lui demandera un déboursé de \$239,000 pour l'année, a informé hier M. Bertrand St-Pierre, le maire de Murdochville.

Le bâtiment sert pour plusieurs sports, depuis le hockey à la natation, en passant par le tennis et la crosse. "C'était impensable de le laisser fermé, a mentionné le maire. Surtout qu'en ce moment, les gens ont plus de temps libre", a-t-il poursuivi en faisant allusion au sérieux ralentissement des opérations de Mines Gaspé, principal employeur de la ville minière gaspésienne.

"Automatiquement, a informé M. St-Pierre, un certain montant sera

financé par les usagers, mais la taxe foncière augmentera de \$0.18 du \$100 d'évaluation, soit un peu plus de 10.5 pour 100. Mais c'était ça ou fermer le centre."

Opérer à moindre coût

"Il faut dire que la moitié de la population versait déjà \$60 par année à Mines Gaspé pour l'utilisation du centre, a précisé le maire de la municipalité comptant officiellement 4,300 âmes. Ils ne paieront pas davantage. Ce sont ceux qui ne payaient pas le \$60 qui verront la différence."

Mines Gaspé ne se départit pas de tout le fardeau financier. "La compagnie fournira \$166,000 de plus à la taxe foncière, a souligné M. St-Pierre.

Mais je comprends qu'elle veuille cesser l'exploitation d'un bâtiment qui lui a coûté \$300,000 en 1981.

"Selon nous, au conseil municipal, il y avait trop de personnel: Mines Gaspé avait d'ailleurs réduit le nombre d'employés à la fin de l'année. Nous prévoyons assumer le fonctionnement avec quatre personnes", a-t-il signifié pour indiquer que les \$239,000 sont une estimation juste du coût d'opération pour 1983.

Et si Mines Gaspé fermait en 1987, comme elle a menacé de le faire si elle ne reçoit pas d'aide gouvernementale à ses projets de mise en valeur du cuivre? "Le pire qui peut nous arriver, a renseigné en souriant le maire, c'est que nous aussi, nous fermions nos portes."

SOLDE DE FOURRURES DE JANVIER

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Nos fourrures sont légendaires, il n'est donc pas étonnant que notre solde de fourrures soit aussi légendaire. Et celui-ci ne fait pas exception. De superbes fourrures par Geoffrey Beene, Birger Christensen et du Studio de Création Holt Renfrew. Toutes de notre stock régulier. Voici quelques exemples seulement, à un rabais incroyable de 50%. Venez tôt pour un meilleur choix.

	Rég.	Maint.
Manteau de vison foncé d'élevage	7150\$	3575\$
Manteau de raton laveur naturel	3995\$	1995\$
Veste de raton laveur naturel	2295\$	1145\$
Manteau de rat musqué naturel	2150\$	1075\$
Manteau de ragondin (teint) Avec col en raton laveur	2250\$	1125\$

PLUSIEURS AUTRES, DE 20% À 50% DE RABAIS.

HOLT RENFREW

Nous regrettons, aucune commande téléphonique ou approbation. Ventes fermes.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
H.R. OUVERT VENDREDI JUSQU'À 21 H.

SOLDE DE JANVIER BIRKS

à compter du 12 janvier

Jusqu'à 50% DE RABAIS SUR DE LA MARCHANDISE DE TOUS NOS RAYONS.

BIJOUX EN OR
Excellente SELECTION DE CHAINES EN OR 50%

Montres pour hommes et dames
Bijoux mode à compter de .99
Articles en cuir
Porcelaine, verres à .99
Cristal, grès, verre trempé
Argenterie et nacre de perle
Étain, bois

Conditions:

Toute vente finale
Pas de livraison, pas de boîtes
Pas de mise de côté
Pas de paiement sur livraison

BIRKS

JOAILLIERS

QUÉBEC RÉGIONAL

en bref

Recherche

Les plongeurs de la Sûreté du Québec devaient, aujourd'hui, fouiller le lit de la rivière Jacques-Cartier, à Pont-Rouge, pour tenter de retrouver une jeune femme de l'endroit manquant à l'appel depuis maintenant six jours.

Hélène Richard, 29 ans, domiciliée au 272 rue du Pont ouest à Pont-Rouge, a été vue pour la dernière fois aux abords du pont Déry vers 14h dans l'après-midi du 5 janvier.

Le lendemain de sa disparition, des équipes de policiers du poste de la SQ à Saint-Raymond ont fouillé les environs avec l'aide d'un chien pisteur et d'un hélicoptère. Le même genre de recherches a eu lieu une partie de la journée hier, mais en vain.

On pense que la jeune femme, qui n'avait pas de tendances suicidaires, pourrait être tombée dans la rivière et c'est pourquoi on a fait appel aux plongeurs.

Hélène Richard mesure cinq pieds et six pouces et pèse 105 livres. Elle a les cheveux foncés et les yeux gris vert. Au moment de sa disparition, elle portait un ensemble de ski beige et une tuque de même couleur, ainsi que des bottes de mouton de couleur noire.

Incendie

La maison et un hangar de Mme Paulette Roy-Landry ont été incendiés, hier, à Saint-Georges-Est de Beauce. Une grange lui appartenant avait été détruite par le feu, mercredi dernier.

La police de Saint-Georges laissait entendre, hier soir, que le hangar avait d'abord été incendié et qu'il est une perte totale. Deux heures plus tard, les pompiers étaient demandés au même endroit et, cette fois, le feu s'était attaqué à la maison qui a pu être sauvée.

Les pertes totales s'élevaient à près de \$40.000. La destruction de la grange avait causé des dommages estimés à \$25.000.



Ressources variées

La nouvelle carte touristique intitulée: "Pays de l'Érable, le paradis des voyages de groupes et des vacances familiales". En la regardant de près, on est impressionné de voir que le Pays de l'Érable n'est pas seulement le royaume des cabanes à sucre. On y trouve aussi 43 clubs de ski de fond, 4 stations de ski alpin, 66 clubs de motoneige, des endroits de pêche sous la glace, etc.

La MRC Bellechasse change de secrétaire malgré une action

par Gilles PÉPIN

SAINT-RAPHAËL — La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse s'apprête à embaucher une autre personne pour occuper le poste de secrétaire-trésorier, alors que l'ex-employée, Mme Gabrielle Rouillard, vient de faire appel à la Commission municipale de Québec, en déclarant qu'elle a été congédiée injustement.

Le comité administratif de la MRC a en effet publié un avis de concours, qui se terminera demain, à 16h. Le conseil de maires recevra la recommandation d'un comité de sélection et il prendra une décision lors de l'assemblée mensuelle devant être tenue en soirée, le 19 janvier, en la salle de l'école de Saint-Lazare.

En attendant la nomination, M. Clément Filion, déjà secrétaire de la MRC de Lac-Étchemin et secrétaire municipal à Saint-Nazaire, est secrétaire intérimaire de la MRC de Bellechasse.

Le doyen des maires sur le territoire, M. Jean-Raymond Lemieux, de

Saint-Vallier, qui prend pour la secrétaire congédiée, a déclaré au SOLEIL que, contrairement à l'habitude, cette prochaine assemblée du conseil de la MRC se déroulera devant un auditoire. Parce que M. Lemieux s'occupe personnellement de dénoncer la manière dont l'ancienne secrétaire a été congédiée.

Climat tendu

M. J.-Raymond Lemieux, maire du village de Saint-Vallier, depuis douze ans, et préfet de Bellechasse, en 1981, manifeste de l'indignation. Il fut le seul maire de la MRC à voter contre le congédiement de Mme Rouillard. "Quelques personnes qui n'aimaient pas la secrétaire, ont préparé l'affaire", soutient le maire Lemieux, en affirmant que l'ex-secrétaire, d'abord du Conseil de comté de Bellechasse, pendant sept ans, puis de la MRC, depuis un an, fut congédiée sans raison valable.

En fait, aucune raison n'a été invoquée dans la lettre de congédiement. Le seul motif qui a été men-

tionné officiellement est le climat tendu qui existait depuis quelques temps entre certains maires et Mme Gabrielle Rouillard.

Le maire de Saint-Vallier insiste évidemment sur le "bon travail" accompli par la secrétaire limogée. C'est parce qu'elle était compétente, ajoutait-il, que les maires avaient inscrit dans l'entente préalable à la formation de la MRC, qu'elle allait occuper le poste de secrétaire.

A la MRC, Mme Rouillard a gagné un salaire de \$17.500, en un an, dit M. Lemieux. Celui-ci s'insurge contre le fait que la secrétaire, à ce seul salaire, ait été tenue d'assister à toutes les réunions, en plus de faire son travail, et qu'elle a même été contrainte de démissionner, au début de l'été dernier, du poste de secrétaire municipal à Saint-Philémon, pour être à l'emploi exclusif de la MRC.

Le maire Lemieux en a long à dire concernant l'aspect financier. Il compare, par exemple, le salaire de la secrétaire aux montants de rémunération donnés, en 1982, aux

membres du comité administratif de la MRC: \$6.030 au préfet P.-H. Bélanger, \$3.820 à chacun des maires R. Lapierre et L.-P. Allen, \$3.480 à M. A. Marceau, etc... Dans la conjoncture économique actuelle, le mode de rémunération doit être repensé", dit M. Lemieux, qui admet que le mode actuel a été établi par la loi 125, à raison notamment de \$150 par assemblée pour le préfet et à \$100 pour un maire, en plus des frais de déplacement.

Contestation

La secrétaire congédiée a interjeté appel devant la Commission municipale de Québec et elle a aussi demandé l'aide de la Commission du statut de la femme, en invoquant des motifs de discrimination, de harcèlement et d'injustice.

En voyant que le climat de travail serait néfaste pour elle, désormais, à la MRC, elle a suggéré un arrangement, dernièrement, en demandant une indemnité de \$20.000 à titre de dédommagement pour la cessation d'emploi.

L'aéroport de Saint-Georges aura une vocation régionale

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Pour la somme de \$1, l'aéroport de Saint-Georges deviendrait la propriété du Conseil économique de Beauce (CEB), dès la signature d'un protocole d'entente et le transfert de propriété de l'aéroport avec la ville de Saint-Georges, prévue pour bientôt.

Cette transaction viendra consacrer la vocation régionale de cet aéroport, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Serge Roy, directeur général du CEB, en spécifiant que "les termes d'un accord de principe au sujet de cet aéroport avec la ville de Saint-Georges stipulent que le CEB en deviendrait propriétaire et serait maître d'oeuvre de ce projet d'immobilisations, de même que tout projet de développement futur".

Jusqu'à maintenant, plus de

\$400.000 ont été investis par le gouvernement fédéral et la ville de Saint-Georges, afin que cet aéroport fonctionnel quoique classé local, réponde aux besoins de toute une région.

Ouvert depuis 1969, l'aéroport de Saint-Georges de Beauce qui se situe dans le rang Saint-Guillaume, sur le territoire de la municipalité d'Aubert-Gallion, dessert un bassin de population d'au-delà de 55.000 habitants répartis dans plus d'une vingtaine de municipalités environnantes de Saint-Georges.

En se portant acquéreur de cet aéroport, l'un des buts du CEB, a déclaré M. Serge Roy, "est la création d'une table de concertation ou d'une régie intermunicipale, formée de municipalités environnantes qui prendraient en charge la gestion de l'aéroport".

Cette régie, a-t-on appris, consi-

tuera en elle-même une table de concertation régionale qui pourra doter cet aéroport des outils lui permettant de devenir un véritable instrument de développement industriel, touristique et commercial.

Pour atteindre un tel objectif et permettre que l'aéroport de Saint-Georges soit classé régional ou intermunicipal, le CEB a réussi à obtenir par l'entremise du député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe, une subvention de \$200.000 du gouvernement fédéral pour divers travaux d'aménagement à cet aéroport, d'indiquer M. Roy.

Il en résultera, a-t-il dit, que l'aéroport de Saint-Georges deviendra, grâce à certaines améliorations apportées à son infrastructure et à un plan de développement et de planification bien structuré, un des aéroports régionaux les plus fonctionnels.

Ainsi, "nos hommes d'affaires et industriels auront une incitation supplémentaire à utiliser l'aéroport de Saint-Georges qui sera dans l'avenir en mesure de répondre à leurs besoins et tout le secteur de l'aviation en général dans la région s'en ressentira de façon positive".

D'ailleurs, certaines études ont permis d'évaluer l'impact des aéroports régionaux sur le développement économique des régions concernées, puisqu'en mettant à la disposition de l'industrie du commerce et du tourisme un aéroport qui soit en mesure d'offrir les services essentiels, l'on contribuera à leur essor, de souligner M. Serge Roy.

Autrement dit, a conclu M. Roy, avec un aéroport régional, Saint-Georges sera "sur la carte" à l'ère du transport aérien.

SOLDE DE FOURRURES DE JANVIER

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Nos fourrures sont légendaires, il n'est donc pas étonnant que notre solde de fourrures soit aussi légendaire. Et celui-ci ne fait pas exception. De superbes fourrures par Geoffrey Beene, Birger Christensen et du Studio de Création Holt Renfrew. Toutes de notre stock régulier. Voici quelques exemples seulement, à un rabais incroyable de 50%. Venez tôt pour un meilleur choix.

	Rég.	Maint.
Manteau de vison foncé d'élevage	7150\$	3575\$
Manteau de raton laveur naturel	3995\$	1995\$
Veste de raton laveur naturel	2295\$	1145\$
Manteau de rat musqué naturel	2150\$	1075\$
Manteau de ragondin (teint) Avec col en raton laveur	2250\$	1125\$

PLUSIEURS AUTRES, DE 20% À 50% DE RABAIS.

HOLT RENFREW

Nous regrettons, aucune commande téléphonique ou approbation. Ventes fermes.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
HÔTEL QUÉBEC, DU MARDI AU DIMANCHE, DE 10H À 21H

SOLDE DE JANVIER BIRKS

à compter du 12 janvier

Jusqu'à 50% DE RABAIS SUR DE LA MARCHANDISE DE TOUS NOS RAYONS.

BIJOUX EN OR

Excellente SELECTION DE CHAINES EN OR 50%

Montres pour hommes et dames
Bijoux mode à compter de .99
Articles en cuir
Porcelaine, verres à .99
Cristal, grès, verre trempé
Argenterie et nacre de perle
Étain, bois

Conditions:

Toute vente finale
Pas de livraison, pas de boîtes
Pas de mise de côté
Pas de paiement sur livraison

BIRKS

JOAILLIERS

QUÉBEC RÉGIONAL

Consultation chez les producteurs de porcs

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Les producteurs de porcs du Québec auront à se prononcer, très prochainement, sur la mise en place d'une campagne de promotion, un projet d'agence de vente et une augmentation et modification du financement du plan conjoint.

En ce sens, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des producteurs

de porcs de la Beauce, la Fédération des producteurs de porcs du Québec entreprend une vaste campagne de consultation auprès de ses quelque 7,000 membres, dont 1,192 sont de la Beauce.

Selon M. Rodrigue "advenant l'adoption de ce projet global, le producteur naisseur verrait sa contribution passée de \$10 par année à \$7.50 par truie reformée abattue, tandis que le prélevé du producteur naisseur pourrait être porté de \$0.10 à \$0.25 par porc abattu".

Afin de permettre aux producteurs de porcs de la Beauce de se prononcer sur ces trois projets, une assemblée générale spéciale est prévue pour jeudi prochain, à l'école polyvalente Benoit-Vachon, de Sainte-Marie de Beauce, à compter de 20h.

Il va sans dire, de souligner Mario Rodrigue, que l'importance des décisions qui seront prises lors de cette assemblée convoquée par le Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce, justifie pleinement une forte participation des producteurs.

Saint-Joachim: 2 taxes montent

par Gérald OUELLET

Il n'y aura pas d'augmentation du taux de la taxe foncière en 1983 à la municipalité de Saint-Joachim. En effet, le taux sera maintenu à \$0.89 du \$100 d'évaluation. Par contre, les dépenses budgétaires 1983 passeront de \$228,400 à \$253,110. C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires 1983 déposées récemment à la table du conseil par le maire Gaston Gagnon.

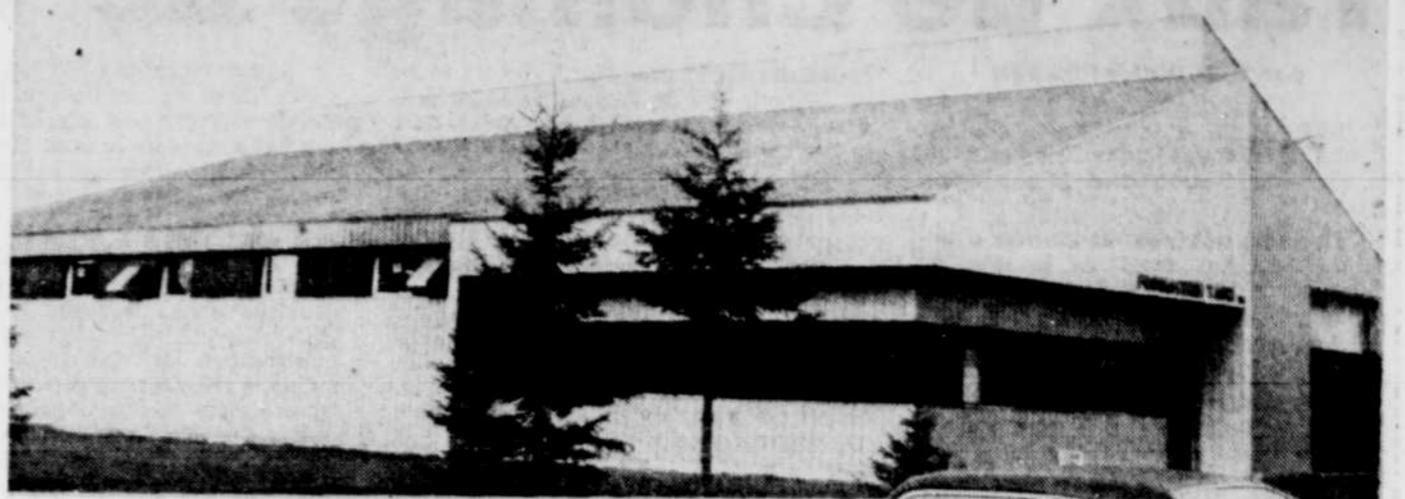
Au chapitre des taxes de services, celle pour le ramassage des ordures ménagères pour les résidences passera de \$40.50 à \$49 par logement, tandis que celle des commerces sera augmentée de \$81 à \$93 par commerce. La

taxe d'aqueduc sera maintenue à son niveau de 1982. Elle est de \$40 par logement dans le secteur du village, \$50 pour le secteur de la Grande-Rivière et \$60 pour le secteur du Cap-Tourmente. L'évaluation imposable de la municipalité s'élève à \$16.2 millions.

Le conseil municipal compte dépenser en 1983 la somme de \$29,050 pour le service de la dette (aqueduc, piscine, rôle d'évaluation et garage municipal), \$16,500 aux loisirs et à la culture, \$12,000 à la voirie, \$4,000 pour l'entretien du garage municipal, \$24,100 pour le ramassage des ordures ménagères et \$24,500 pour l'entretien de la neige.

Le maire compte également compléter en 1983 le réseau d'aqueduc du secteur de "La Mèche". La municipalité a également terminé en 1982, les travaux de raccordement d'aqueduc avec la Grande Ferme du séminaire qui abrite le centre d'initiation au patrimoine. Ces travaux ont été exécutés par la municipalité pour le compte du ministère des Affaires culturelles.

Enfin, le responsable du budget pour la municipalité de Saint-Joachim, le conseiller Lucien Tremblay, espère maintenir les mêmes services pour 1983 comptant recevoir certains transferts fiscaux tenant lieu de taxes.



Le but fixé pour 1985 sera atteint dès cette année, selon M. Eduardo Tasci, de la fromagerie Tasci à Saint-Raymond.

Saint-Raymond

La fromagerie Tasci a l'intention d'agrandir

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Deux mois à peine après le début de sa production à coup de \$400,000, la fromagerie Tasci, de Saint-Raymond, songe déjà à doubler au printemps sa superficie de 1,500 mètres carrés pour combler les besoins du marché de fromage Feta.

Première industrie à s'implanter dans le parc industriel de Saint-Raymond, la fromagerie, qui vient d'hériter d'un octroi de \$83,000 du ministère de l'Expansion économique régionale, devait produire pour près de \$1,500,000 de fromage Feta en 1985, mais après deux mois de production, son propriétaire, l'immigrant grec Eduardo Tasci, estime que ce but

sera largement atteint dès cette année.

C'est donc dire qu'avec le plan d'agrandissement de \$250,000, en 1985, la production de ce type de fromage grec pourrait atteindre près de \$3 millions pour un marché orienté vers l'Ontario, les Etats-Unis et l'Europe.

Deuxième fromagerie à voir le jour à Saint-Raymond, l'entreprise Tasci produit actuellement 1,451 kilos de fromage Feta par jour, sans compter le Mizitra, fait avec du petit lait de breuille. L'an prochain, 2,267 kilos de fromage Feta seront produits quotidiennement, tandis que le projet d'expansion permettra la mise en marché des spécialités Kaseri et Bleu. Actuellement, près de 150,000 kilos de

fromage Kaseri et Mizitra sont importés.

La transformation de cette matière première exige 12,500 kilos de lait par semaine. Le procédé de fabrication, qui comprend la pasteurisation, l'égouttement, le refroidissement, et l'ajout de ferments, de brisures, de calcium et d'autres ingrédients spéciaux ne prend qu'une heure, mais il faut compter trois semaines avant que le Feta ne soit à point.

Selon M. Tasci, le fait de vendre un produit de qualité à \$0.15 ou \$0.20 de plus qu'un autre compétiteur n'affecte nullement son carnet de commandes, puisque déjà certains pays comme l'Allemagne se montrent intéressés. Quant aux effectifs, ils pourraient passer de 15 à 25 travailleurs à la fin du projet.

Nouvelle évaluation à St-François

par Gérald OUELLET

Avec le redressement du rôle d'évaluation qui passe de \$7 à \$17.7 millions, les contribuables de la municipalité de Saint-François, île d'Orléans, verront le taux de la taxe foncière diminuer de \$0.75 à \$0.40 du \$100 d'évaluation, ce qui représente quand même une légère augmentation de \$0.02 1/2 du \$100 d'évaluation pour certains contribuables selon leur évaluation.

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires 1983 déposées récemment

à la table du conseil par le maire Emmanuel Labbé.

A l'instar des autres municipalités de l'île, celle de Saint-François a augmenté le taux de la taxe pour le ramassage des ordures ménagères de \$45 à \$58 par logement. Le budget global des dépenses de 1983 s'élèvera à \$97,246, il était de \$99,900 l'an dernier.

En 1983, le conseil municipal de Saint-François consacra la somme de \$15,000 pour l'administration générale, \$8,000 pour la protection publique, \$18,000 pour l'éclairage de rues, \$2,200 aux immobilisations, \$20,600 pour l'hygiène du milieu,

\$4,000 aux loisirs et à la culture, \$3,000 en cotisations (MRC de l'île), \$2,700 aux autres activités, \$2,100 pour l'entretien des chemins d'hiver et \$2,946 aux autres dépenses.

Dans ses priorités de 1983, le maire Labbé compte investir pour la construction d'une citerne pour le service des incendies de la municipalité. Enfin, le conseil municipal devra également se pencher sur l'augmentation du salaire du secrétaire-trésorier qui passerait de \$5,000 annuellement à \$7,500, soit une augmentation de 50 pour 100. Ce poste à temps partiel est occupé par M. Roland Gosselin.

Choisi Personnalité de 1982

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)



M. Augustin CÔTÉ

SAINT-HILARION — M. Augustin Côté a été nommé Personnalité de l'année 1982 par la régionale des Jeunes Chambres de Charlevoix. M. Côté, qui a été élu maire de la ville de Baie-Saint-Paul en novembre dernier, verra son nom inscrit sur le trophée Félix-Antoine-Savard remis annuellement à celui qui remporte le titre.

Il y a quatre ans, la régionale des Jeunes Chambres de Charlevoix a mis sur pied ce concours afin de mettre en lumière le travail d'un bénévole. Les individus et les organismes du milieu

sont invités à faire parvenir le curriculum vitae d'un bénévole qu'ils jugent apte à mériter le titre. Le conseil des gouverneurs de la régionale effectue la sélection.

Au cours de l'année, le conseil nomme quatre personnalités trimestrielles. À la fin de l'année, on choisit l'une d'entre elles comme Personnalité de l'année.

M. Côté avait été nommé quatrième Personnalité trimestrielle de 1982. On a voulu souligner son travail durant de nombreuses années auprès des jeunes, dans la fanfare, la brigade scolaire et l'organisation de pièces de théâtre. Il s'est également occupé

activement de la coopérative funéraire, des artisans et des Chevaliers de Colomb. Sa nouvelle charge de maire n'est pas entrée en ligne de compte dans les cadres de ce concours, puisque les activités politiques, syndicales et de prestige ne sont pas notées.

M. Côté a été préféré à Mme Elizabeth Fortin-Girard, de Saint-Urbain, M. Clément Fortin, également de Saint-Urbain, et M. Jacques Boivin, de Clermont. Ils avaient tous été nommés Personnalité trimestrielle.

Le lauréat n'était pas présent pour recevoir son trophée. Il était retenu à Ottawa pour des cours de protection civile.

Etude sur le projet de papeterie à Matane

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Les Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauteville, qui fusionneront l'été prochain, ont été invitées à se pencher sur le dossier de la papeterie de Matane, hier soir.

C'est à la demande de M. Jean-Claude Tremblay, ingénieur-conseil, que les deux organismes étudieront la nécessité de la construction d'une nouvelle usine de papier journal dans la région de Matane. Nouvelle usine qui pourrait, selon M. Tremblay, causer des torts sérieux à la compa-

gnie de papier QNS, notamment en ce qui concerne la main-d'oeuvre et les approvisionnements en bois.

On se rappellera que le président de la compagnie de papier QNS et de l'Ontario Paper, toutes deux filiales du Chicago Tribune, s'est adressé au ministre fédéral Ed Lumley, dans un courrier daté du mois de novembre, pour lui demander de reconsidérer l'implication du gouvernement fé-

déral dans le projet de Matane. Et comme il l'avait déjà dit publiquement en février dernier, M. John Houghton craint que la mise en route d'une nouvelle unité de production de papier journal à Matane n'accroisse les difficultés que rencontrent les producteurs de l'Est du Canada, qui sont déjà aux prises avec d'importantes surcapacités de production.

D'autre part, M. John Houghton croit que

l'ouverture d'une papeterie à Matane entraînera une pénurie de main-d'oeuvre forestière sur la Côte-Nord. Main-d'oeuvre habituellement domiciliée sur la rive sud et qui traverse le fleuve pour aller travailler aux chantiers forestiers de la QNS, de la scierie des Outardes et de Reed.

Il y a aussi le risque, selon de nombreux experts, que l'ouverture d'une papeterie à Matane ne rompe les ap-

provisionnement en bois déjà fragiles dans l'Est du Québec. Ce risque est grand et pourrait même compromettre la réouverture de Rayoner Québec si d'urgence la papeterie de Matane se dotait d'une deuxième unité de production et aille chercher son bois à l'île d'Anticosti.

En février dernier, M. Houghton avait dit qu'il serait sans doute préférable d'accélérer la réouverture de Rayoner

Québec à Port-Cartier, plutôt que de construire une usine de papier journal à Matane.

La réouverture de Rayoner Québec est toujours l'objet d'étude de la part des gouvernements fédéral et provincial, tandis que Tembec et Papier Cascades maintiennent leur intérêt dans un projet de relance. Depuis peu, BC Forest est également intéressé à la relance de l'usine portcartouane.

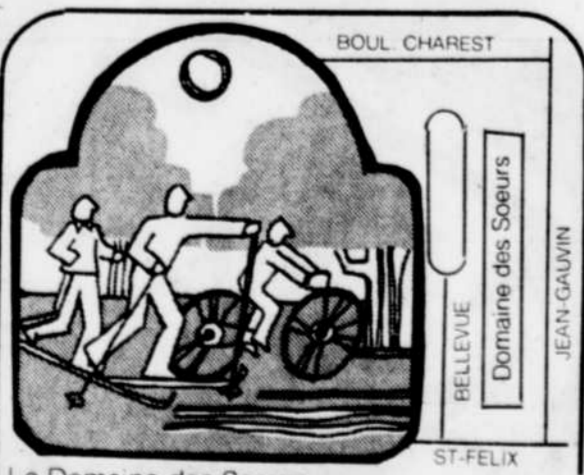
Citoyens plus isolés que jamais

GANDER, Terre-Neuve (PC) — Les citoyens de Fogo, Change et St-Brendans seront plus isolés que jamais cet hiver.

En effet, la compagnie Gander Aviation a annoncé la suspension de son service d'hiver dans ces trois îles situées au nord-est de Terre-Neuve.

Quant au service de traversier, il est fréquemment interrompu à cause des glaces, spécialement en février et mars.

La compagnie aérienne a révélé à ce sujet que le gouvernement terre-neuvien avait refusé cette année la subvention annuelle qui lui permettait de maintenir son service durant la saison froide.



Le Domaine des Soeurs le vrai concept de vie à dix minutes du Centre-Ville

DES VOISINS A DECOUVRIR!

Une atmosphère chaleureuse et amicale, le grand air et la nature, commodités à proximité, sports... LE DOMAINE DES SOEURS, c'est tout ça et bien plus. Comparez! Aucun quartier à Québec ne vous offre autant d'avantages, à l'écart et pourtant si près de tout.

Le Domaine des Soeurs CAP-ROUGE

Pour plus de détails, suivez les indications jusqu'à notre bureau au 4694, Promenade des Soeurs, Cap-Rouge. Ouvert tous les jours de 2 heures à 21 heures. Les samedis et dimanches de 13 heures à 17 heures. Composez le 659-3864. Terrains, maisons unifamiliales à compter de \$50,000. Maisons unifamiliales jumelées à compter de \$59,900, incluant terrain. Location de maisons à compter de \$570 par mois. Vente, location et location avec option d'achat.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APPOREZ VOTRE ORDONNANCE ET BENEFICIEZ DE **50% DE RABAIS SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE**

TOUTES NOS MONTURES SONT REDUITES DE 50%. SERVICE ET EXECUTION DE QUALITE INDISCUTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy face à l'église Saint-Sacrement **681-3578**

Attention... SKIEURS! **VENTE FIN DE SAISON** sur tous nos **VETEMENTS DE SKI** Rabais de **60%** pour toute la famille

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333 entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

Rabais sur:

- vêtements de ski de marques reconnues
- jackets en polycoton
- ensembles deux pièces
- gilets, tuques, gants

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Boutique Orphélie PLAZA LAVAL (sous-sol) Ste-Foy - 653-4044

salon Jade

SUPER SOLDE

50%, 60% ET PLUS DE RABAIS

TOUTE VENTE FINALE CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLACE LAURIER, STE-FOY



Dans Portneuf Meurtre et tentative de meurtre suivis d'un suicide

Le Soleil, Reynold Lavoie
Trois heures après le drame, le corps de M. Gerry Walsh était toujours étendu à l'endroit où il était tombé, au pied des marches de la maison de Claude Bédard. L'identité judiciaire finissait à ce moment son travail.

par Michel TRUCHON

La jeune femme blessée d'un coup de fusil au cours du drame passionnel dans lequel son père et son ex-ami ont trouvé la mort, hier matin, à Chute-Panet près de Saint-Raymond de Portneuf, reposait toujours dans un état sérieux hier soir, mais sa vie n'était plus en danger.

Le premier meurtre de l'année dans la région de Québec a été commis quelques minutes avant 9h hier matin. La victime est le président du Syndicat des employés de l'usine des Papiers Saint-Raymond, M. Gerry Walsh, âgé de 43 ans.

Il a été abattu de trois coups de fusil de jauge .12 tirés par l'amoureux éconduit de sa fille unique, Claude Bédard, âgé de 25 ans, domicilié au 1028 chemin Chute-Panet, à environ trois kilomètres à l'ouest de Saint-Raymond.

Après avoir abattu M. Walsh, Bédard a pris le volant de la voiture de sa victime et s'est rendu au domicile de ce dernier, à environ un kilomètre plus loin, au 678 chemin Chute-Panet. Là, il a discuté quelques instants avec la fille unique des Walsh, Marlène, âgée de 23 ans, avant de faire feu à travers la porte pour blesser grièvement la jeune femme.

Claude Bédard a immédiatement retourné l'arme con-

tre lui et s'est enlevé la vie en se tirant un coup de feu dans la tête. Il s'est effondré sur le perron de la maison des Walsh.

Marlène Walsh et Claude Bédard se fréquentaient depuis trois ou quatre ans. Aux Fêtes, la jeune femme avait averti son ami qu'elle ne voulait plus le voir. Bédard, décrit par une connaissance comme doté d'un tempérament très violent et jaloux comme un pigeon, n'acceptait pas du tout cette séparation.

Depuis la rupture décidée par Marlène Walsh, il ne cessait de lui téléphoner pour lui demander de reprendre les fréquentations. Il semble que c'est pour avertir Bédard de mettre fin à ce harcèlement que Gerry Walsh s'est présenté au domicile du prétendant, vers 8h45 hier matin.

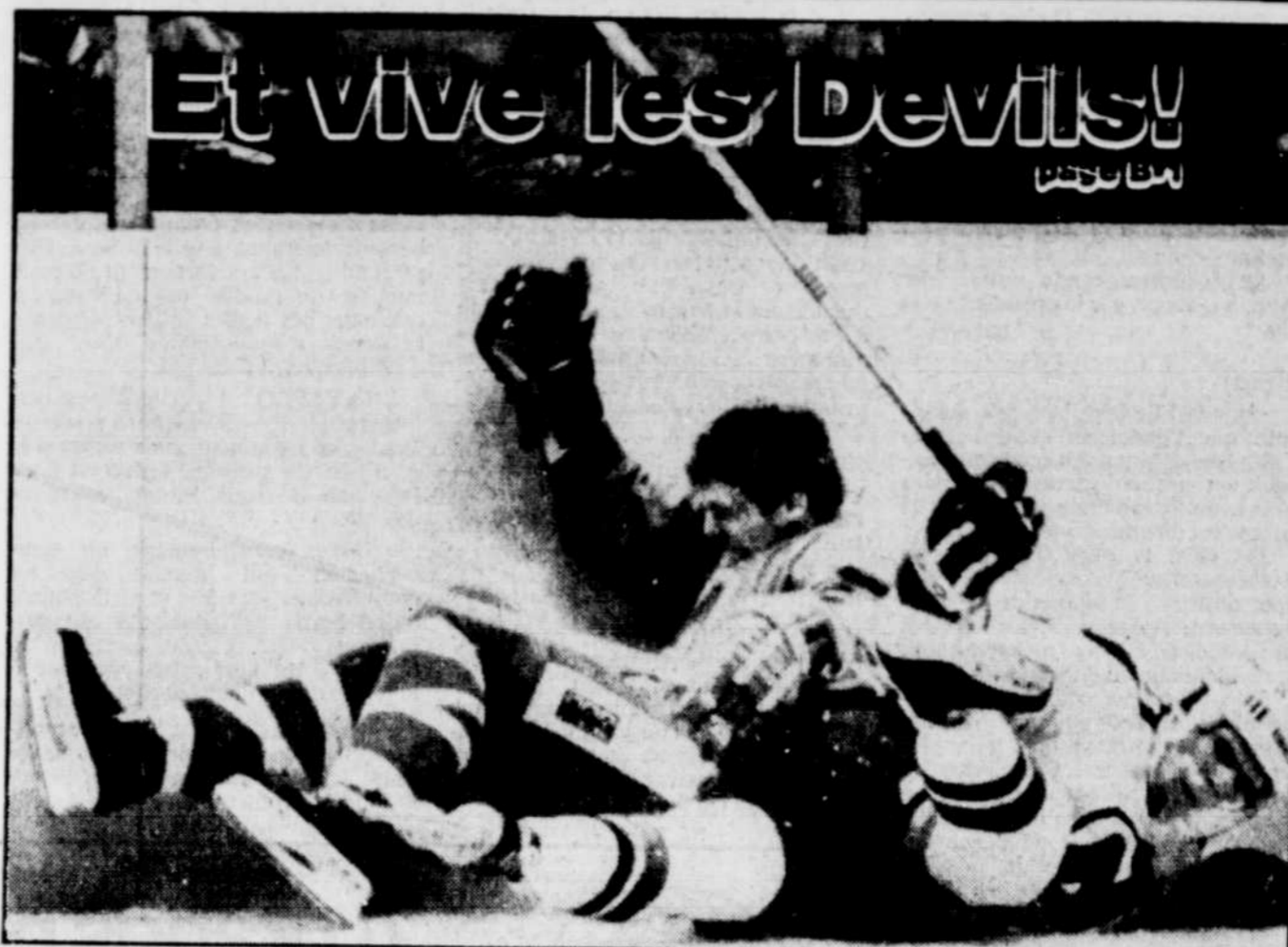
M. Walsh n'aurait pas eu le temps de discuter très longtemps puisqu'il semble que Bédard aurait fait feu sur lui tout de suite après avoir ouvert la porte de la petite maison où il demeurait avec sa mère et sa soeur. Le père de Marlène a été projeté en bas des quatre marches sous l'impact des plombs.

Bédard aurait immédiatement sauté dans la voiture du père de son ex-ami, emportant le fusil. Il est allé à la maison de M. Walsh où

Voir page A-2, MEURTRE



Le Soleil, Reynold Lavoie
Claude Bédard a abattu Marlène Walsh à travers la vitre de la porte avant de la maison des Walsh, au 678 chemin Chute-Panet. Après s'être tiré un coup de fusil dans la tête, il s'est effondré sur le perron.



Comparé au ministère ontarien de l'Éducation Québec a 3 fois plus d'employés

par Damien GAGNON

Malgré une clientèle de niveau primaire et secondaire de 39 pour 100 inférieure au Québec par rapport à l'Ontario, il y a trois fois plus de fonctionnaires au ministère de l'Éducation québécois par rapport à celui de la province voisine.

Dans un document rendu public hier et portant sur le projet de res-

tructuration scolaire du gouvernement, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) souligne qu'au Québec on compte environ 2,400 fonctionnaires au ministère de l'Éducation alors qu'en Ontario, on en dénombre 725.

Cela donne 331 pour 100 fonctionnaires de plus au Québec pour une clientèle scolaire inférieure de 39 pour

100 à celle de l'Ontario. En effet, il y a 1,826,535 élèves au primaire et au secondaire en Ontario comparativement à 1,119,737 au Québec.

Pour la FCSCQ, l'importance de la bureaucratie centrale actuelle explique en partie que le système d'éducation est devenu extrêmement

Voir page A-2, ÉCOLES

Des journalistes sont mis en vedette au procès des généraux

par Michel DAVID
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le général Dollard Ménard a marqué un point, hier, dans la bataille judiciaire qui l'oppose à ses ex-colègues généraux Jean-Victor Allard et Jacques Dextrase.

Au premier jour du procès pour "atteinte à la gloire" intenté par le général Ménard, son avocat, Me Guy Bertrand, a fait entendre la bande enregistrée d'un bulletin de nouvelles diffusé le 9 mai 1980 sur les ondes de Radio-Canada, sous la signature du journaliste Robert Houle.

Commentant les décisions prises par M. Ménard en faveur du OUI au référendum et sur la possibilité de créer une armée québécoise, le général Dextrase y déclare:

"En autant que mon ami Dollard Ménard est concerné, eh bien... c'est un bon ami... Dollard a été blessé cinq fois, vous savez... alors je ne voudrais pas qu'on lui tienne une trop grosse rancune pour ce qu'il a dit. Ce pauvre Dollard s'est déclaré de cette façon-là parce que probablement à 8h ce particulier matin, c'était la chose à dire."

Salvador: des soldats ivres tuent 9 civils

SAN SALVADOR (AFP) — Neuf civils ont été tués par balles et quinze autres blessés, dans la nuit de dimanche à San Cayetano Istepeque (département de San Vicente — est de San Salvador), après que quatre soldats en état d'ébriété eurent tiré sur un groupe de personnes.

Les soldats, qui profitaient de leur jour de permission, ont lancé une grenade puis ont ouvert le feu sur les participants d'une fête privée.

Interrogé sur cet événement, le ministre de la Défense, le général Jose Guillermo Garcia, a annoncé que des mesures seraient adoptées visant à interdire aux soldats le port d'armes pendant leurs permissions.

Sur la bande, on peut entendre les éclats de rire qui ont ponctué cette déclaration.

Dans sa défense, le général Dextrase a déclaré:

Voir page A-2, GÉNÉRAUX

sommaire

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts et spectacles	B-6 et B-7
Bandes dessinées	C-4
Bridge	C-10
Carrières et professions	C-4
Décès	C-11
Economie-finance	C-1 à C-3
Éditorial	A-14
Feuilleton	B-8
Horoscope	C-9
Information régionale	A-4 à A-6
Loterie	A-2
Mode	A-11
Monde	C-4 et C-5
Mot mystère	C-7
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	B-8
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Sport	B-1 à B-5
Télévision	B-6



Neige et pluie à Québec et dans l'Est aujourd'hui; maximum de 0 à 4. Demain, nuageux avec chutes de neige à Québec et pluie dans l'Est. détails, page C-6

Trou de \$700,000 dans les finances d'une paroisse

La paroisse Sainte-Anne-de-Pointe-au-Père, près de Rimouski, a découvert un trou de \$700,000 dans ses états financiers et elle a demandé à la Sûreté du Québec de faire enquête pour tenter d'établir s'il y a eu fraude ou détournement de fonds de la part d'une ou de plusieurs personnes. La dette officielle de cette paroisse serait de \$50,000.

Selon la SQ à Rimouski, cette situation dans les livres de cette fabrique a été relevée par une firme comptable à qui les marguilliers de cette paroisse et l'archevêché de Rimouski s'étaient adressés pour trouver une explication à la disparition

Voir page A-2, PAROISSE

autre texte, page A-2
l'éditorial de Jacques Dumais, page A-14

Paquet-Syndicat, 18 mois après

Il y a maintenant un an et demi que les magasins Paquet et Syndicat ont fermé leurs portes. Ces immenses "S", symboles disparus du paysage à leur tour, ont laissé place à une ère nouvelle qui tarde à prendre racine dans le centre-ville de Québec. La fermeture de Paquet-Syndicat s'estompe dans les mémoires mais cela n'empêche pas les anciens travailleurs, réduits au chômage, à la retraite anticipée ou à l'aide de l'État, de poursuivre leurs revendications auprès des tribunaux et des instances du ministère québécois du Travail réclamant une somme de plus de \$10 millions, ainsi que le rapporte le journaliste Jean-Charles Grenier dans la première partie d'une série de trois portant sur cette entreprise bien de Québec.

Le Soleil, Clément Thibout

page C-1

41 000\$ à gagner ou partager

... LE 22 JANVIER
BINGO SOLEIL REVIENT!

Soyez de la partie!
Abonnez-vous pour recevoir votre carte.
647-3333

Projet de réforme scolaire La FCSCQ relance le débat

par Damien GAGNON

Après l'accalmie de la période des Fêtes, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) prend l'initiative de relancer le débat sur le projet de restructuration scolaire du gouvernement québécois.

Au cours d'une conférence de presse simultanée dans plusieurs centres du Québec, hier matin, la FCSCQ a déposé un document de quelque 80 pages qui explique son opposition au projet de réforme scolaire qui vise à dépouiller les commissions scolaires de leurs responsabilités au profit des écoles.

Le document intitulé "Pour un gouvernement local scolaire, dé-

mocratique et responsable" propose également une formule de rechange au système actuel basée sur une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

Jusqu'ici, la FCSCQ s'est contentée d'opposer une fin de non-recevoir aux orientations du Livre blanc sur la réforme scolaire déposé en juin dernier par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Le ministre de l'Éducation et certains organismes directement impliqués en éducation ont alors reproché à la FCSCQ de ne rien proposer en échange.

Le document rendu public hier matin, à Québec, par le président de la

Commission scolaire régionale Jean-Talon, Ralph Mercier, et à Montréal, par le président de la FCSCQ, M. Jacques Chagnon, constitue la réponse de l'organisme mais ne comporte que très peu d'éléments nouveaux.

A la lumière des nombreuses critiques soulevées par le projet de réforme scolaire du gouvernement, la FCSCQ reprend les propositions qu'elle a faites au cours des dernières années, notamment lors de la conférence Québec-commissions scolaires au début de 1979.

Elle rappelle que depuis la création du ministère de l'Éducation, en 1964, les pouvoirs des commissions scolaires ont été grugés graduellement et leur marge d'autonomie a été considérablement restreinte, le ministère s'arrogeant les pouvoirs des commissions scolaires par voie de législation ou de réglementation.

De l'avis de la FCSCQ c'est cette situation qu'il faut corriger par un transfert des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

Un leurre

La FCSCQ ne croit pas, contrairement au gouvernement que c'est en transférant le peu de responsabilités des commissions scolaires vers l'école que l'on va impliquer davantage les parents et la population en général dans le système d'éducation au Québec.

Bien au contraire, elle estime que le gouvernement leurre la population en laissant croire que le transfert de responsabilités de la commission scolaire vers l'école signifie une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation dans le milieu.

Elle croit qu'il en résultera une plus grande centralisation vers le pouvoir central et que les écoles seront tout simplement à la merci du ministère de l'Éducation.

La responsabilité de décentraliser des pouvoirs vers l'école doit, de l'avis de la FCSCQ, appartenir aux commissions scolaires en tenant compte des besoins exprimés par le milieu. Elle prétend que le gouvernement ne peut imposer un modèle unique dans ce domaine; des écoles veulent assumer certaines responsabilités alors que d'autres n'en veulent pas.

La FCSCQ est d'accord avec une intégration des commissions scolaires locales et régionales mais réclame le maintien du suffrage universel pour l'élection de tous les commissaires d'école.

Donc, contrairement au gouvernement qui prétend que les commissions scolaires sont la source d'une partie des problèmes du système, la FCSCQ croit que c'est le ministère de l'Éducation qui est à l'origine des difficultés rencontrées.

A son avis, c'est dans le renforcement des pouvoirs des commissions scolaires que se trouve la solution aux problèmes.

Films Playboy à Premier choix

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — La compagnie de télévision payante First Choice (Premier choix) a annoncé la conclusion d'une entente avec Playboy Enterprises en vue de diffuser des "émissions pour adultes" lors de son entrée sur le marché du câble, le mois prochain.

M. Michel Cloutier, responsable des ventes, a précisé un accord décidé la semaine dernière consacrait le principe de la vente des droits (en anglais et en français) pour le Canada à First Choice. Des représentants de la compagnie torontoise sont à Los Angeles jusqu'à aujourd'hui, en vue de préciser certains détails (comme le doublage) avec le conglomerat qui dirige Hugh Hefner et qu'on connaît surtout par son mensuel sexiste. Hier en Californie, les deux parties ont paraphé officiellement l'entente.

En ce qui concerne la version destinée au réseau français, a précisé M. Cloutier, il est possible que des passages soient tournés à Montréal pour être insérés dans les films Playboy produits aux USA.

D'après M. Cloutier, le contenu des émissions sera de "la classe Playboy", c'est-à-dire qu'on y verra des modèles de la page centrale de

la revue. Ces modèles s'adonneront par exemple à la natation et à d'autres exercices.

Dans un communiqué émis à Montréal, MM. Paul Klein (de Playboy) et Victor Mashaal (de First Choice) précisent que les émissions passeront à la chaîne payante d'abord "tard dans les soirées de vendredi et samedi". Quelques mois plus tard, on compte doubler le temps d'antenne de ce produit Playboy.

Dans ce communiqué, M. Hefner déclare que First Choice est "le véhicule idéal pour offrir aux Canadiens des émissions pour adultes de qualité".

MM. Klein et Mashaal ajoutent que l'entente "encouragera la production d'émissions communes entre les États-Unis et le Canada pour un montant supérieur à \$30 millions".

Les émissions produites au Canada seront tournées aux studios Glen Warren, de Toronto, et entreront dans la définition du contenu canadien, que requiert le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Dans les premières émissions Playboy, une des vedettes sera la Terre-Neuvienne Shannon Tweed que la revue de M. Hefner a élue "compagne de jeu de l'année 1982".

ÉCOLES

(Suite de la première page)

coûteux au Québec, beaucoup plus qu'en Ontario. Le coût de l'éducation en 1981 a été de \$1.253 par habitant au Québec comparativement à \$1.010 pour les Ontariens selon les chiffres publiés par Statistique Canada.

En novembre dernier, le ministère de l'Éducation dévoilait une étude intitulée "Les efforts financiers en éducation (une comparaison Québec-Ontario 1972-1973 à 1979-1980)" attribuant aux enseignants la cause majeure des coûts supérieurs en éducation au Québec.

En tenant compte de la clientèle scolaire et du nombre de professeurs pour chacune des deux provinces, l'étude en arrive à la conclusion qu'il y a cinq élèves de plus par enseignants en Ontario.

PAROISSE

(Suite de la première page)

soudaine de l'abbé Pierre-Noël Hallé à la mi-novembre.

Agé de 61 ans et curé de Pointe-au-Père pendant 15 ans, l'abbé Hallé a quitté le presbytère sans prévenir personne, le 16 novembre, à bord de sa Plymouth de modèle 1972. La SQ a été prévenue de cette disparition, huit jours plus tard, et elle a fait appel aux médias d'information pour le retracer.

L'abbé Hallé fut retrouvé dans une institution religieuse de Québec,

quelques jours plus tard. Il avait fait un séjour à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, non loin de Magog, dans les Cantons de l'Est.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski a précisé que l'enquête avait été confiée à la brigade des enquêtes criminelles et qu'il était possible que des agents de la brigade des fraudes de la SQ soient appelés à y participer. Les résultats ne seront pas connus avant plusieurs semaines.

MEURTRE

(Suite de la première page)

il a discuté avec la jeune femme à travers la porte avant, Marlène Walsh, en apprenant ce qui venait de se passer, aurait tourné le dos pour s'enfuir. Les plombs l'ont touchée à l'omoplate gauche. Sa mère était dans la maison au moment du drame.

Une voisine de l'autre côté de la route a entendu les deux premiers coups de feu. Elle croyait qu'il s'agissait du retour de flamme du moteur d'un camion, mais elle a jeté un coup d'oeil par la fenêtre. Elle a alors aperçu Claude Bédard "sauter" puis tomber dans la neige.

La femme a immédiatement téléphoné au domicile des Walsh où la mère au bord de la crise de nerfs lui a crié d'appeler une ambulance. Après avoir demandé du secours, la voisine a traversé la route et, en entrant dans la maison, a aperçu Marlène qui gisait dans son sang mais consciente.

La jeune femme a été conduite à l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, où son état était considéré comme satisfaisant en fin de journée hier. Les enquêteurs seraient en mesure de l'interroger au cours des prochaines heures.

Consternation

Le meurtre, la tentative de meurtre et le suicide ont jeté la consternation dans la population de la petite localité de Chute-Panet.

"On perd un très bon homme comme président du syndicat", a

commenté un confrère et ami de Gerry Walsh au cours d'un bref entretien avec le représentant du SOLEIL.

M. Walsh occupait ce poste depuis environ huit ans. Il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens et compagnons de travail. L'usine des Papiers Saint-Raymond est fermée depuis le 12 juillet à cause d'un manque de commandes.

Claude Bédard travaillait comme machiniste dans un atelier de remise à neuf de moteurs d'autos, à Québec. Il n'était pas réputé comme un gros buveur ni comme un adepte de la drogue.

Mais, pour un de ses amis, le drame d'hier n'a rien eu de surprenant. "Cela ne m'a pas surpris d'apprendre ce qu'il a fait car il était très violent et quand cela allait mal, il pouvait tuer...", a commenté le jeune homme.

L'affaire a été confiée à l'enquêteur Michel Larivière, du poste de la SQ à Saint-Raymond. Il est aidé par les agents René Gauthier et Michel Pageau, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Québec.

Les corps des victimes, recouverts de couvertures, sont restés de longues heures à l'endroit où ils s'étaient effondrés. Les enquêteurs ont en effet dû attendre que les spécialistes des services d'identité judiciaire aient terminé leurs examens avant d'appeler la morgue. Le cadavre de Bédard a été transporté vers midi tandis que celui de M. Walsh a été recueilli vers midi et demi.

GÉNÉRAUX

(Suite de la première page)

trase avait purement nié avoir jamais tenu semblables propos.

Selon M. Ménard, ses ex-colègues l'auraient au contraire "consciencieusement et volontairement tourné en ridicule, attaquant sa compétence, mettant en question ses états de service, sa bonne foi et jusqu'à son intégrité intellectuelle". Il exige des réparations totalisant \$300.000.

Un seul des deux défendeurs s'est présenté devant le juge Jules Beauregard, de la cour supérieure. Hospitalisé depuis un mois, le général Jean-Victor Allard est actuellement dans l'incapacité de témoigner.

Toute la journée d'hier a été consacrée aux dépositions d'une demi-douzaine de journalistes invités par Me Bertrand à témoigner de ce qui est survenu lors de la conférence de

presse organisée par le comité du NON, le 9 mai 1980.

Tous se souviennent, avec une mémoire inégale, des allusions aux blessures de guerre du général Ménard et des rires qui ont ponctué, au sein d'une assistance principalement militaire, les déclarations de MM. Allard et Dextrase.

Une séquence filmée par un cameraman de Radio-Canada montre d'ailleurs le général Allard secoué d'un éclat de rire certain.

La plupart ont évoqué l'atmosphère "lourde" ou "tendue" dans laquelle baignait la conférence de presse et se sont dit étonnés, voire choqués des propos qu'on y a tenus.

Dans leurs reportages, presque tous ont attribué à MM. Dextrase ou Allard des propos que la défense nie aujourd'hui, mais en aucun moment on ne leur a demandé de rectifier leur compte rendu.

Un moment d'humour dans la journée: quand le journaliste Robert Houle a déclaré qu'il habitait rue Ménard, à Sainte-Foy, baptisée ainsi en l'honneur du général demandeur.

EATON VOUS INVITE À SON GALA AUBAINES QUI COMMENCE AUJOURD'HUI ET SE TERMINE LE SAMEDI 15 JANVIER

À grands noms bonnes aubaines EATON

CHÉRIE,
COMPTONNE-TOI!
BIEN CAR EATON PRÉSENTE
L'ÉVÉNEMENT-CHOC DE LA SAISON!
DE BIEN BELLES ET BONNES
CHOSSES, SOUVENT PARMI LES
PLUS CÉLÈBRES, SERONT OFFERTES
À PRIX SPÉCIAUX. MINE DE
RIEN, ALLONS VITE EN
PROFITER!

N'oubliez pas d'arriver tôt afin de tirer avantage de toutes ces occasions!

Ne manquez pas nos nombreuses occasions non annoncées. Vous voulez encore plus de détails? Connaitre tous les secrets de cet événement sans pareil? Venez vite chez Eaton et mêlez-vous à la foule. Vous y trouverez une multitude d'aubaines des plus intéressantes!

**À ne pas manquer!
Soldes du fabricant,
achats spéciaux et plus encore!**

- 33 1/3% de rabais! Vêtements Port International pour femmes
 - 33% de rabais! Ensembles Tan Jay pour femmes
 - Solde! Blouses John Henry pour femmes Prix Eaton 19.99 ch.
 - 30% de rabais sur le prix étiqueté! Maillots de bain Speedo pour hommes et femmes
 - 25% de rabais sur le prix étiqueté! Pantalon qui résiste à la pluie de K-Way. Se plie et se range aisément dans son sac.
 - Achat spécial! Pantalons pour hommes de marque Merit, polyester et laine. Prix Eaton 32.99 ch.
 - Chemises Arrow à prix spécial! Prix Eaton 12.99 ch.
 - Achats spéciaux! Sous-vêtements de Harvey Woods. Sous-vêtements "Ultra 110" en polyester et coton. Choix de blanc, bleu ou ton naturel. Haut. Prix Eaton 3 pour 6.99
 - Caleçon. Prix Eaton 3 pour 6.99 Haut avec encolure en V. Prix Eaton 3 pour 9.99
 - 25% de rabais! Jeans Levis et Klondike, pour garçons. Tailles 7 à 16.
 - 25% de rabais! Jeans Gripper Eaton en velours côtelé pour fillettes, 7 à 14 ans.
 - 25% de rabais! Montres Timex.
 - Achats spéciaux! Bijoux mode Coro. Prix Eaton 4.99 ch.
 - Prix spécial! Balle de 250 g de fil en polyester. Choix de 8 teintes. Prix Eaton 5 balles pour 2.99
 - 25% de rabais! Équipement de hockey Cooper.
 - Prix spécial! Poêles T-Fal. Prix Eaton 2 pour 22.99
 - Achats spéciaux! Verres sur pieds présentés par un fabricant de renom. Prix Eaton 3.99 ch.
 - Service Noritake à prix spécial.
 - Fins de série! Articles en grès et en faïence de Johnson Brothers.
 - Confiture "Hero". De Suisse, choix de saveurs. Prix Eaton 2.19 250 ml
 - Prix spécial! Disques ou cassettes K-Tel. Prix Eaton 2 pour 10.00
- Choix incomplet d'articles dans certains magasins.

Achats en personne seulement. Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

Pour bien commencer la journée:

Petit déjeuner continental
1.19 ch
Comprend: choix de jus: tomate, pomme, pamplemousse ou d'orange. Une sélection de notre panier varié soit: un muffin, croissant ou rôtie avec confiture. Thé ou café.
Offert jusqu'à 11h.

Et puis, il y a...

les petites galeries de l'après-midi
1.19 ch
Comprendant: une pointe de délicieuse tarte aux pommes, thé ou café.
Offert de 14h à 16h.

LES BONS RABAIS EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 30

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous



EATON

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

1-3-5-4

Numéro Boni:
892658

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 12h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

le mot du jour

En commun

Un lecteur veut connaître la différence entre un autobus et un autocar. On trouve la réponse dans "Danger, anglicismes!" de Pierre Monod. L'autobus sert au transport dans les villes, et l'autre assure la même fonction sur les routes ou fait faire la visite d'une ville aux touristes.

Pierre BELLEAU

LES RÉGIONS

Moins que la moyenne québécoise

Taux de chômage de 14%, sur la Côte-Nord

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ILES — A votre avis, quel est le taux de chômage sur la Côte-Nord? 20, 30, 40, 60 ou 80 pour 100 de la population active?

Il y a eu tellement de chiffres avancés ces derniers mois sur le taux de chômage de la Côte-Nord qu'il est bien difficile de s'y retrouver.

Certains corps constitués de la région ont avancé le chiffre de 60 pour 100. Certains syndicats ont surenchéri en affirmant qu'il se situait à 75 pour 100. Et, maintenant, la plupart des médias "nationaux" retiennent le chiffre de 80 pour 100. Comme l'a fait sans sourciller l'émission radiocanadienne "Repères", qui se veut informée et sérieuse, lors de sa dernière présentation, vendredi soir.

Mais au fait, quel est-il réellement ce taux de chômage? Si l'on se fie aux estimations avancées par Statistique Canada vendredi, il y aurait environ 7.000

chômeurs sur la Côte-Nord, soit un taux de 14 pour 100 de la population active. C'est-à-dire un tout petit peu moins que la moyenne québécoise.

Et les observateurs s'entendent pour dire que la faiblesse de ce taux de chômage, qui était encore de 23 pour 100 il y a un an, s'explique par le fait que ceux qui perdent leur emploi sur la Côte-Nord quittent la région. Un exemple: sur les 1.300 travailleurs qu'employaient Rayonier-Québec, seuls 160 étaient encore dans la région il y a deux mois, selon un relevé établi par le Syndicat canadien des travailleurs de papier.

Alors pourquoi les chiffres de 75 ou 80 pour 100 pour le taux de chômage? Très simple: en septembre dernier le député fédéral de Manicouagan, M. André Maitais, affirmait que si Sidbec-Normines fermait ses portes le taux de chômage risquait d'atteindre 75 pour 100 de la population active à Port-Cartier même et 50 pour 100 à Sept-Îles.

Sidbec-Normines n'a pas fermé ses portes, du moins pas encore, mais tout le monde a retenu et amplifié le chiffre impressionnant de 75 pour 100 de taux de chômage. Et, au lieu de le limiter à Port-Cartier, l'a étendu à toute la Côte-Nord.

Il est vrai que les interruptions de production de deux mois dans les compagnies minières, à l'automne, ou celles de deux semaines à la Compagnie de papier QNS, à Noël, accrétaient singulièrement les chiffres avancés. Pas moins de 10.000 travailleurs sur la Côte-Nord étaient mis en congés forcés. Sauf que, aujourd'hui, ils sont retournés au travail. Et le taux de chômage réel et désaisonnalisé ne se situe plus qu'à 14 pour 100.

Evidemment, c'est moins spectaculaire qu'à 80 pour 100. Mais c'est tout de même plus réconfortant pour les 41.000 nord-côtiers, 86 pour 100 de la population active, qui sont encore au travail.

\$25 d'amende, à cause de trois affiches en anglais

par Pierre ASSELIN

du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Trouvés coupables d'avoir enfreint la loi 101, les propriétaires du motel Riverside, à Ville Dégelis, à une centaine de kilomètres au sud de Rivière-du-Loup, devront retirer les trois dernières petites enseignes unilingues anglaises qu'ils s'obstinaient à conserver devant leur bâtisse.

M. Albert Laforge et son épouse, Mme Louise Laforge, n'ont pu être rejoints, hier en soirée, mais d'après le déroulement du procès, qui s'est tenu hier à Rivière-du-Loup, il semble qu'ils aient plaidé coupables. Un ami du couple devait d'ailleurs indiquer qu'ils avaient l'intention de se plier à la décision du juge.

La cause remonte au 23 septembre 1980, date où était déposée une plainte à la Commission de surveillance de la langue française, chargée de voir à l'application de la loi 101. Elle était reprise en long et en large, la fin de semaine dernière, par un quotidien montréalais.

Déjà, la principale enseigne au néon, d'une valeur de \$4.000, soulignait le quotidien, avait été enlevée. Le litige portait

sur trois petites annonces indiquant "Office" et "Bar open", que le couple désirait conserver. Elles devront être retirées, à la suite de la décision du juge, et les Laforge ont été condamnés à une amende de \$25 plus les frais (pour un total approximatif de \$75).

Injustice

Rejoint à la Commission de surveillance, le commissaire-enquêteur Jean-Paul Rioux a reconnu que la façon de procéder de la commission, dont les effectifs sont limités, créait certains problèmes.

Dans tout l'Est du Québec, la commission n'enquête que lorsqu'il y a une plainte déposée et ferme les yeux sur tous les autres cas. Cela crée à l'occasion certaines injustices entre les commerces, indique-t-il, et pourrait même inciter à la délation. Pour y remédier, la commission se propose, dans l'année qui vient, de procéder comme elle l'a déjà fait dans l'Estrie, soit rattacher les régions et inciter tous les contrevenants à corriger leur affichage.

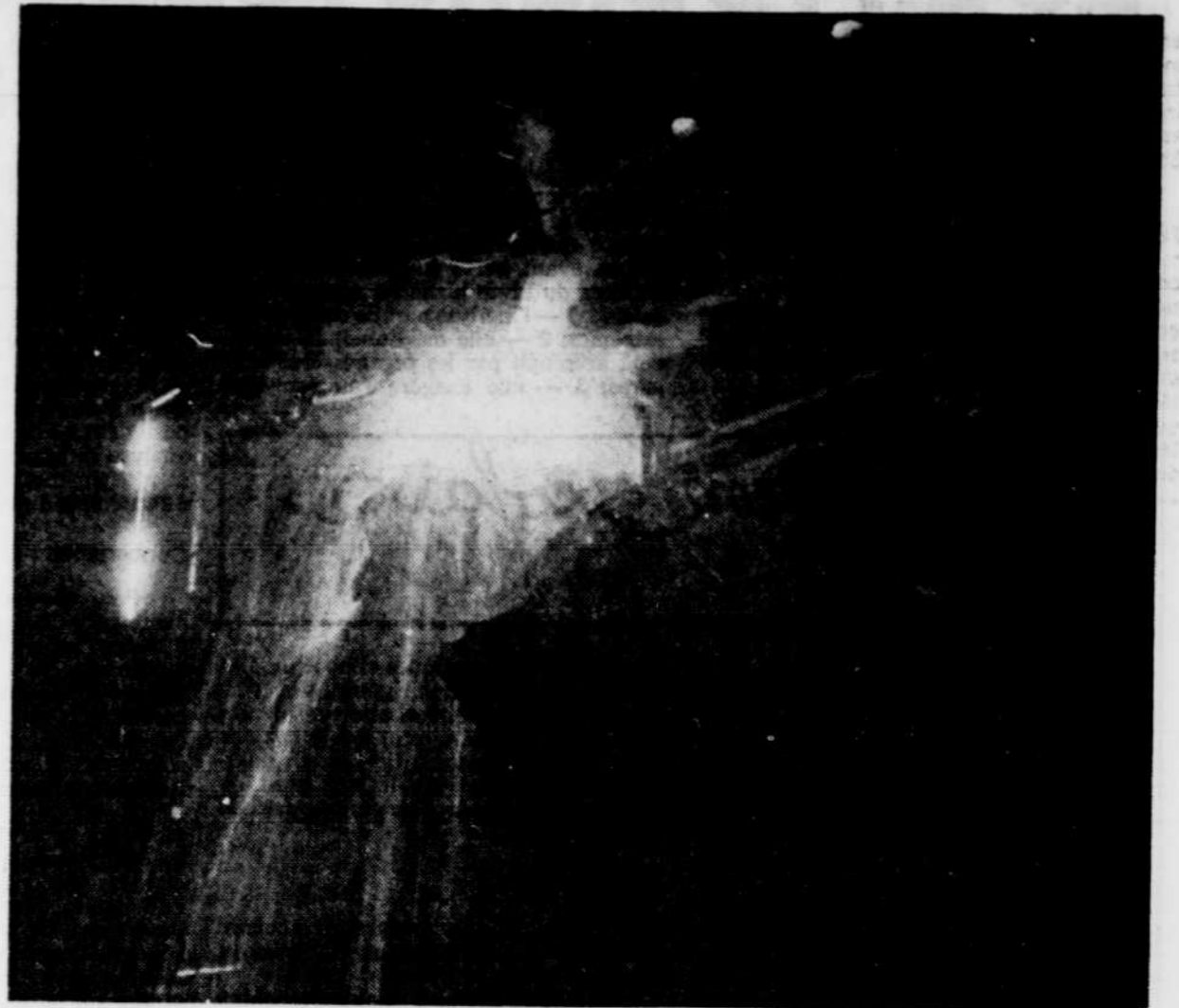
Moins de vingt dossiers sont actuellement ouverts pour tout le territoire de l'Est, incluant la ville de Québec, a-t-il souligné.

Sbires... peu nombreux

M. Rioux, au cours de la conversation, déplorait que la commission n'ait pas meilleure presse. "Même un quotidien francophone nous traitait de "sbires" de la loi 101", déclarait-il.

"Nous ne sommes pourtant que des fonctionnaires qui avons la tâche de surveiller l'application de la loi. Nous cherchons toujours à inciter les gens à s'y conformer plutôt que de les obliger. En dernier recours, seulement, nous référons les contrevenants à la justice qui, elle, se charge des poursuites."

Présentement, la commission ne dispose que de huit commissaires-enquêteurs et de cinq inspecteurs pour toute la province, ce qui explique, affirme M. Rioux, qu'elle n'ait pas encore pu se pencher plus longuement et plus efficacement sur le territoire de l'Est du Québec.



Les aciéries et les producteurs miniers connaîtront de meilleures années... à compter de 1985.

Industrie du fer: une petite lueur d'espoir

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Petite lueur d'espoir pour l'industrie du minéral de fer. En effet, le très sérieux et très écouté institut de recherche américain SRI International's Metallic Minerals Program affirme que les entreprises minières ayant réussi à passer à travers la crise des cinq dernières années connaîtront un regain d'activité à compter de 1984 et une croissance "raisonnable" ensuite.

A un point tel que plusieurs mines et plusieurs usines de bouletage pourraient rouvrir leurs portes. C'est le directeur général de cet institut de recherche, M. William V. Morris, qui l'affirme. Et ses avis, rapportés par le Northern Miner dans sa dernière édition, sont habituellement pris très au sérieux par le gouvernement américain et l'industrie.

Il estime, comme la plupart des spécialistes, qu'à compter de 1985 la production d'acier augmentera d'environ 150 millions de tonnes par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Et ce pourrait être suffisant pour que les producteurs miniers et les

aciéristes qui auront survécu à la crise connaissent une croissance et un regain de leur profitabilité.

Notons que ces arguments avaient été utilisés par les métallos pendant les travaux de la commission parlementaire consacrée à Sidbec, à l'automne.

Mais M. William V. Morris apporte deux précisions. La première concerne le fait que de plus en plus de petites aciéries verront le jour et utiliseront des fours à arcs électriques. Ce qui signifie la fin des immenses conglomérats de la métallurgie lourde telle que nous la connaissons actuellement. La seconde c'est que les producteurs miniers qui voudront survivre devront continuer à maintenir un très haut niveau de productivité pour passer à travers les pressions à la baisse sur les prix qu'entraînera une féroce compétition.

Si les prévisions du SRI International's Metallic Minerals Program se vérifiaient, cela signifierait, à toutes fins utiles, d'excellents débouchés pour les boulettes de fer à basse teneur de silice produites par Sidbec-Normines, à Port-Cartier, et justement destinées à des aciéries utilisant des fours à arcs électriques.

BOWRING

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 116\$

sur certains des plus beaux meubles en pin de J.-Roland Morissette

Faits à la main et avec les meilleurs bois de pin, ces meubles possèdent toute la sobriété et l'élégance des meubles de nos ancêtres. Chaque pièce signée J.-Roland Morissette est une oeuvre artisanale fabriquée avec le plus haut degré de minutie et de professionnalisme.

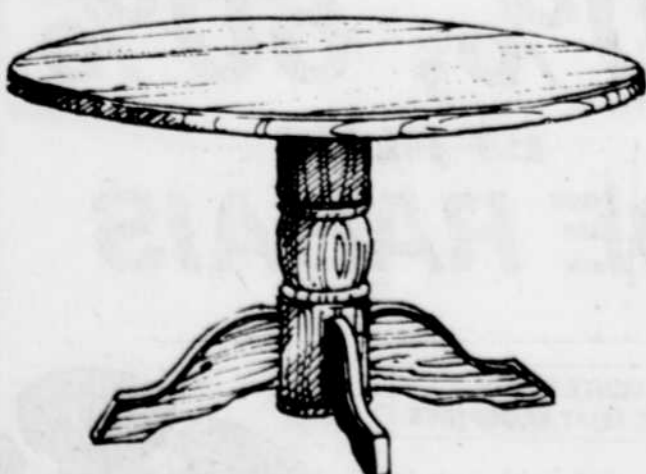
Nos chaises "Gros Poteau" accompagnent merveilleusement toute autre table en pin. Elles peuvent être achetées séparément. Prix ordinaire 145 \$ chacune. **Seulement 122 \$ chacune**



Ensemble 3 morceaux, idéal pour les petits espaces, une exclusivité de Bowring: une table sur pied en pin massif (diamètre: 91 cm) accompagnée de deux chaises "Gros Poteau". Cet ensemble vous est offert en bois de fini pâle ou foncé et dans un choix de tissus assortis. Prix ordinaire 575 \$. **Seulement 459 \$**

Jolie table à quatre pieds en pin massif. D'un diamètre de 121 cm, elle possède également deux allonges de 30 cm chacune. Prix ordinaire 705 \$. **Seulement 599 \$**

En pin massif, une superbe table sur pied pour votre salle à manger. Son diamètre est de 121 cm et elle est munie de 2 allonges de 30 cm chacune. Prix ordinaire 625 \$. **Seulement 525 \$**



Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec, Galerie de la Capitale
Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

sélectronic

CIRANWIDE

ANNUELLE

Les plus grands noms

Jusqu'à

50%

DE RABAIS

- Systèmes de son
- Télé-couleurs
- Équipement vidéo
- Fours micro-ondes
- Radio portatifs

• Québec, 600 Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
• Charlesbourg, 3585 1^{re} Ave, 626-4841 • Lévis, 565 Trans-Canada, 837-6525 •
• Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172 St-Benoit N., 629-2300 •

LES ANNONCES CLASSÉES

A votre service



647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Toutes les annonces ordinaires reçues avant 17h peuvent être publiées le lendemain.

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité est limitée à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas responsable des dommages qui pourraient subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102-Accroisseurs de parterre
- 103-Accroisseurs divers
- 104-Accroisseurs de terrain
- 105-Ameublement
- 106-Annuaire
- 107-Ambulances
- 108-Appareils électriques
- 109-Appareils électriques
- 110-Appareils électriques
- 111-Appareils électriques
- 112-Appareils électriques
- 113-Appareils électriques
- 114-Appareils électriques
- 115-Appareils électriques
- 116-Appareils électriques
- 117-Appareils électriques
- 118-Appareils électriques
- 119-Appareils électriques
- 120-Appareils électriques
- 121-Appareils électriques
- 122-Appareils électriques
- 123-Appareils électriques
- 124-Appareils électriques
- 125-Appareils électriques
- 126-Appareils électriques
- 127-Appareils électriques
- 128-Appareils électriques
- 129-Appareils électriques
- 130-Appareils électriques
- 131-Appareils électriques
- 132-Appareils électriques
- 133-Appareils électriques
- 134-Appareils électriques
- 135-Appareils électriques
- 136-Appareils électriques
- 137-Appareils électriques
- 138-Appareils électriques
- 139-Appareils électriques
- 140-Appareils électriques
- 141-Appareils électriques
- 142-Appareils électriques
- 143-Appareils électriques
- 144-Appareils électriques
- 145-Appareils électriques
- 146-Appareils électriques
- 147-Appareils électriques
- 148-Appareils électriques
- 149-Appareils électriques
- 150-Appareils électriques
- 151-Appareils électriques
- 152-Appareils électriques
- 153-Appareils électriques
- 154-Appareils électriques
- 155-Appareils électriques
- 156-Appareils électriques
- 157-Appareils électriques
- 158-Appareils électriques
- 159-Appareils électriques
- 160-Appareils électriques
- 161-Appareils électriques
- 162-Appareils électriques
- 163-Appareils électriques
- 164-Appareils électriques
- 165-Appareils électriques
- 166-Appareils électriques
- 167-Appareils électriques
- 168-Appareils électriques
- 169-Appareils électriques
- 170-Appareils électriques
- 171-Appareils électriques
- 172-Appareils électriques
- 173-Appareils électriques
- 174-Appareils électriques
- 175-Appareils électriques
- 176-Appareils électriques
- 177-Appareils électriques
- 178-Appareils électriques
- 179-Appareils électriques
- 180-Appareils électriques
- 181-Appareils électriques
- 182-Appareils électriques
- 183-Appareils électriques
- 184-Appareils électriques
- 185-Appareils électriques
- 186-Appareils électriques
- 187-Appareils électriques
- 188-Appareils électriques
- 189-Appareils électriques
- 190-Appareils électriques
- 191-Appareils électriques
- 192-Appareils électriques
- 193-Appareils électriques
- 194-Appareils électriques
- 195-Appareils électriques
- 196-Appareils électriques
- 197-Appareils électriques
- 198-Appareils électriques
- 199-Appareils électriques
- 200-Appareils électriques

EMPLOIS

- 306-Agents
- 307-Agents
- 308-Agents
- 309-Agents
- 310-Agents
- 311-Agents
- 312-Agents
- 313-Agents
- 314-Agents
- 315-Agents
- 316-Agents
- 317-Agents
- 318-Agents
- 319-Agents
- 320-Agents
- 321-Agents
- 322-Agents
- 323-Agents
- 324-Agents
- 325-Agents
- 326-Agents
- 327-Agents
- 328-Agents
- 329-Agents
- 330-Agents
- 331-Agents
- 332-Agents
- 333-Agents
- 334-Agents
- 335-Agents
- 336-Agents
- 337-Agents
- 338-Agents
- 339-Agents
- 340-Agents
- 341-Agents
- 342-Agents
- 343-Agents
- 344-Agents
- 345-Agents
- 346-Agents
- 347-Agents
- 348-Agents
- 349-Agents
- 350-Agents
- 351-Agents
- 352-Agents
- 353-Agents
- 354-Agents
- 355-Agents
- 356-Agents
- 357-Agents
- 358-Agents
- 359-Agents
- 360-Agents

CHAMBRES

- *440-Banlieue
- *441-Banlieue
- *442-Banlieue
- *443-Banlieue
- *444-Banlieue
- *445-Banlieue
- *446-Banlieue
- *447-Banlieue
- *448-Banlieue
- *449-Banlieue
- *450-Banlieue
- *451-Banlieue
- *452-Banlieue
- *453-Banlieue
- *454-Banlieue
- *455-Banlieue
- *456-Banlieue
- *457-Banlieue
- *458-Banlieue
- *459-Banlieue
- *460-Banlieue
- *461-Banlieue
- *462-Banlieue
- *463-Banlieue
- *464-Banlieue
- *465-Banlieue
- *466-Banlieue
- *467-Banlieue
- *468-Banlieue
- *469-Banlieue
- *470-Banlieue
- *471-Banlieue
- *472-Banlieue
- *473-Banlieue
- *474-Banlieue
- *475-Banlieue
- *476-Banlieue
- *477-Banlieue
- *478-Banlieue
- *479-Banlieue
- *480-Banlieue
- *481-Banlieue
- *482-Banlieue
- *483-Banlieue
- *484-Banlieue
- *485-Banlieue
- *486-Banlieue
- *487-Banlieue
- *488-Banlieue
- *489-Banlieue
- *490-Banlieue
- *491-Banlieue
- *492-Banlieue
- *493-Banlieue
- *494-Banlieue
- *495-Banlieue
- *496-Banlieue
- *497-Banlieue
- *498-Banlieue
- *499-Banlieue
- *500-Banlieue

COMMERCES ET INDUSTRIES

- *580-Bureaux
- *581-Bureaux
- *582-Bureaux
- *583-Bureaux
- *584-Bureaux
- *585-Bureaux
- *586-Bureaux
- *587-Bureaux
- *588-Bureaux
- *589-Bureaux
- *590-Bureaux
- *591-Bureaux
- *592-Bureaux
- *593-Bureaux
- *594-Bureaux
- *595-Bureaux
- *596-Bureaux
- *597-Bureaux
- *598-Bureaux
- *599-Bureaux
- *600-Bureaux
- *601-Bureaux
- *602-Bureaux
- *603-Bureaux
- *604-Bureaux
- *605-Bureaux
- *606-Bureaux
- *607-Bureaux
- *608-Bureaux
- *609-Bureaux
- *610-Bureaux
- *611-Bureaux
- *612-Bureaux
- *613-Bureaux
- *614-Bureaux
- *615-Bureaux
- *616-Bureaux
- *617-Bureaux
- *618-Bureaux
- *619-Bureaux
- *620-Bureaux
- *621-Bureaux
- *622-Bureaux
- *623-Bureaux
- *624-Bureaux
- *625-Bureaux
- *626-Bureaux
- *627-Bureaux
- *628-Bureaux
- *629-Bureaux
- *630-Bureaux
- *631-Bureaux
- *632-Bureaux
- *633-Bureaux
- *634-Bureaux
- *635-Bureaux
- *636-Bureaux
- *637-Bureaux
- *638-Bureaux
- *639-Bureaux
- *640-Bureaux
- *641-Bureaux
- *642-Bureaux
- *643-Bureaux
- *644-Bureaux
- *645-Bureaux
- *646-Bureaux
- *647-Bureaux
- *648-Bureaux
- *649-Bureaux
- *650-Bureaux
- *651-Bureaux
- *652-Bureaux
- *653-Bureaux
- *654-Bureaux
- *655-Bureaux
- *656-Bureaux
- *657-Bureaux
- *658-Bureaux
- *659-Bureaux
- *660-Bureaux

MARCHE AUX PUCES

au 4 janvier '83

50% du tarif de base

minimum \$3.00

Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce ne dépasse pas \$300 peuvent être annexés dans la rubrique 201 à ce tarif réduit de 50%.

Toute annexe commerciale est exclue de ce tarif.

*Tarif de base \$1.45 la ligne, par jour.

SERVICES ET VENTES

103 ACTIVITÉS DIVERSES

SLAUGHTER RIDE

106 AGENCES MATRIMONIALES

118 AMEUBLEMENT

118 AMEUBLEMENT

Mobilier salon moderne, petit frigidaire de bar, bureau travail à tirants avec chaise, 450-157.

Mobilier de chambre ou salon neuf, 529-191, Ameublement St-Étienne 831-793.

SUCCESSION, appareils ménagers, salon, cuisine, chambre, commodes, 871-792.

URGENT, lampes, lampes, foulards, mobilier salon, table de cuisine, armoire métal, 639-157.

MATELAS, sommiers neufs, Redoux, Simard, 833-141.

Mobilier chambre espagnol, bureau tricot, 530-582-823 soir.

Mobilier chambre à coucher, 639-157.

Mobilier complet très propre, quelques antiquités, 872-726.

Mobilier cuisine merisier massif, tein, matelas neufs, 639-157.

Mobilier de salon, style moderne, prix à discuter, 871-633.

124 ANTIQUITÉS

Buffet Philippe Aubert de Gaspé, très bon état, 57-500, négociation, 535-633.

1418-397-495, A. Marcoux.

DIVAN 3 places style victorien et chaise longue 1908, très propre, 872-571.

TABLE rectangulaire, avec chaises, et vaisselier, prix raisonnable, 638-798.

DECAPONS, meubles anciens et contemporains, 428-772, 622-934.

MEUBLES en pin, évier sec, bureau, bureau, 633-514.

POELE à 2 ports, 1 commode en pin, 1 horloge, 651-3762.

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

NOUS achetons les armes à feu usagées, revolvers, pistolets, fusils, couteaux de poche, 871-1216.

PATINS à roulettes avec socle, gilet, casquette, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

166 ÉQUIPEMENT DE BUREAU

ARMOIRES vitrées, étagères, machines à écrire, matériel bureau, machine à écrire, photocopieur, machine à coudre, petit réfrigérateur, divers, 522-642, entre 11 et 12 heures.

VENTE et location filaires, bureau, tables, chaises, étagères, armoires, dactylos, rétroprojecteur, matériel de bureau, divers, 522-642, entre 11 et 12 heures.

COPIEURS USAGÉS

Xerox et autres, toutes marques acceptées, Jacques Coullier inc. 872-311.

AUBAINE, coiffeuse enregistreuse, machine à coudre, bureau, bonne condition, 842-445.

A VENDRE, bureau et chaises, secrétaire, machine à dactyler, filaires usagées, 688-975.

AUBAINE, photocopieur sur pied, bureau, 842-573.

AUBAINE, télécopieur Xerox, modèle 400, 627-1841.

tarifs d'abonnements

LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année, 6 mois représentatifs. Pour vous abonner: Téléphonez à 647-3333.

Vente au numéro, 35c l'exemplaire, du lundi au vendredi et 75c le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE

Provinces: Québec et Nouveau Brunswick — 1 an: \$105.28; 6 mois: \$55.56; 3 mois: \$29.24; 1 mois: \$9.74.

Les autres Provinces du Canada — 1 an: \$152.82; 6 mois: \$80.67; 3 mois: \$42.45; 1 mois: \$14.15.

Pays étrangers: 1 an: \$400.50; 6 mois: \$211.37; 3 mois: \$111.25; 1 mois: \$37.09.

190 LIVRES-TIMBRES-MONNAIE

ACHETONS livres, S'adresser 29

A VENDRE livres de généalogie, 833-776.

COLLECTION pièces rares, Au marché, bon prix, 628-0293.

200 MARCHANDISES DIVERSES DEMANDÉES

CONGELATEURS, mini-laveuses, appareils ménagers, 651-2401.

PARTICULIER achète piano horizontal, 638-9275.

RECHERCHE réfrigérateur, cuisinière, d'un particulier, 638-9275.

103 ACTIVITÉS DIVERSES

106 AGENCES MATRIMONIALES

118 AMEUBLEMENT

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

DEPART, congélateur, réfrigérateur, humidificateur, tapis, rideaux, armoire métal, 639-157.

REFRIGÉRATEURS, cuisinières, sécheuses, avec garniture, 639-157.

REPARATION D'APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS, SERVICE GRATUIT, SERVICE B, DESPICES ENR 842-778.

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

600 CORDES de bois franc coupé en pour consommation immédiate, Commission 2000 G.T. Inc., 888-3631, G. Tardif.

POELE à 2 ports, 2 portes, modèle Josée Carver, 181, très bonne condition, \$800., (1) 337-4982.

PONT-ROUGE, bois vert, qualité supérieure, 18, la corde de la corde, 527-7516.

ANCIENS poeles à bois de cuisine, différents modèles, 842-6467.

ANNEXE à l'huile, \$85, 849-4159.

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

CASIER pour entreposage de ménage, divers, 315, et plus par mois. Assurance incluse, 842-474.

FERRAI déménagement local et longue distance, camion boîte 14, 2 portes, assurance, 842-4387.

PRENDRAIS transport, déménagement Québec-Banlieue, 529-3881.

CHARLES RV, transport modique, rapide, assurance, 628-4494.

PRENDRAIS déménagement ou transport, de tout genre, 667-3683.

169 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

NOUS achetons et vendons équipement cuisine de restaurant, Victor Butcher Supply, 75, boul. Champlain, 489-4275.

AMEUBLEMENT de magasin de disques avec équipement à liquer, s'adresser au 2333 chemin 518, 489-4275.

CAISSE enregistreuse NCR 210, 8 déportements, plus meuble pour les sacs, 659-3297.

COMPTOIR entièrement vitré, 2 vitres, équipement à liquer, 4'x 20' x 40', \$175, 687-2378.

MEUBLES et équipements de restaurant, qualité, meilleur prix, 633-1147, 681-9959 (immersion svp).

2 COMPTOIRS vitrés 5400, ou étageres, 653-5741.

ÉTAGERES, presse neufs, valeur \$5,000, pour \$3,000, 524-4732.

POELE hot-dog à vapeur, 1 mètre d'usage, 1800, 13h et 17h, 633-1147, 681-9959 (immersion svp).

TRANSCHEUSE Hobart modèle 652140, à discuter, 529-8538 soir.

172 ENSEIGNEMENT - COURS

Cours privés

peinture sur soie

Pour informations 525-6171

COURS d'aquarelle, débutant ou avancé, perspective et couleur, Cap-Rouge, en janvier, laissez votre nom, R. Leclerc 872-8711.

AMF ENR, devenez animateur(trice) radio, Cours intensifs, par Yves Lorrain, 831-7167.

COURS privés d'anglais, adultes ou enfants, professeur anglais, 682-0124.

BASSE et guitare classique, populaire et jazz, 681-3950.

COURS d'anglais privés, sérieux professeurs, 525-7113.

COURS de français d'appoint à Beaufort, 641-8529.

COURS de guitare, Hôte et chant, Luc Bourgeois 522-6314.

COURS piano pour tous, professeur Conservatoire, 658-9218.

COURS privé d'anglais commercial, conversation, 522-5232.

ORGANISTE Juliette Meloche, 485, 80ème Rue Est, 628-0828.

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: évitez les abréviations et les diacritiques. Ne sacrifiez rien d'important. 647-3311

199 MARCHANDISES DIVERSES

MACHINES Singer 210, avec meuble de \$500, valeur totale de \$1700, pour \$1100, et une industrielle avec table, 1 mois usage, valeur \$1100, pour \$800, 527-3890.

MACHINE à coudre Kenmore, modèle 1340, meuble, \$275, 843-8123.

REPARATION machines coudre, toutes marques, 651-4021.

201 MARCHÉ AUX PUCES

AUBAINE vêtements 418-1100, étoupe, 11-12; montaux, jupe, robes, pantalons, gilets, chemisiers, \$10, à \$60, 638-9216.

LIQUIDATION Godbout, 529-5121

Jeans, gilets, pulls, pantalons, robes, bas, \$2, à \$10, ch.

LOT de bijoux meuble offert par vente de travail ou marché aux puces, 658-0683.

SYSTÈME de son comprenant récepteur, AM-FM, table tournante, 2 haut-parleurs, 638-9216.

TABLE de billard 4 x 8; tout équipé, \$275, congélateur 15 pi. cu., \$275, 628-8772.

BASE avec matelas à vendre 125, 628-2415.

BEAU III antique, bois, 54'; avec tête 6, \$200, 524-1414.

DACTYLO, Paymaster, duplicateur, Cash, NCR, \$45.95, 527-4139.

GUITARE acoustique Fender, \$120, walkman \$80, 527-7070.

MOBIER salon, état neuf, \$275, 627-4215.

VAISSELIER inox, et accessoires pour \$50, 529-8880.

TAPIS, tapis, tapisseries, 12-13 ans, 687-1538.

RECORDS, 44, 45, 10", impeccable, prix à discuter, jour 842-1822, soir 628-2568, Donald.

106 AGENCES MATRIMONIALES

POURQUOI rester seul(e)? Mme Adrienne Longin, Agence matrimoniale ENR, 523-7458, 523-5547.

MME HAMEL ENR, LIC AGENCE MATRIMONIALE 2097, Chaudière, St-Far, Bul. Chénouette, Tel. 681-0169

121 ANIMAUX

ETUDE SUR LE CANCER DE LA PROSTATE

AVONS UN BEAUX ANIMALS

CHIENS AGES 7 ANS ET PLUS, 30 à 40 LIVRES, \$150.00. Mobilier cuisine \$299.95. Mobilier salon \$250. Chaise complète d'ameublement 3 pièces, moderne, canadienne, à prix très réduit.

Les Ameublements

GAUDET & FRÈRES

355 Marie de l'Incarnation Québec 681-6055

153 COIN DU BÉBÉ

NOUVEAU NE, BEBE ARTICLES pratiquement neufs, prix de départ, assise, marquette, chaise-haute, lit bébé, traineau bébé, siège auto, petite chaise, 100-7515.

LIT, commode, chaise haute, etc., très propres, 638-0683.

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

LES TRASSERAMENTS G.D. DÉMÉNAGEMENT Estimation gratuite, 845-9742

CHARLESBOURG et environs, résidentiel, commercial, 849-5065

175 ENTREPOSAGE

ENTREPOU ROUSSIN

PARC COLBERT, STE-FOY

Service pour les compagnies

Montion ou mois, tenue d'inventaire, Bruno Roussin, 651-9443

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACHETONS TOUT PIANO

ORGUE Eminent, modèle Soling P255, acheté en janvier 1982, \$2,800, Montgomery 1-248-6482

ORGUE Hammond B3, avec les 127, \$127, \$3020 ou meilleure offre, batterie Korg 55, 663-0462.

PIANOS reconstruits, garantie, vente déménagement, Champion Music, 522-1507.

PIANO à vendre, pour les Fêtes, argenté 2 ans, livraison comprise et accordement, 524-0660.

AUBAINE, système de son Sun 125 watts, 849-9516.

GUITARE électrique Westone, inconnue, \$130, 524-7580.

MANDOLINE Harez, pas service-luxueux, confort, \$200, 829-9243.

MINI-MODGO 2RD, Flender MKR, 687-0883 après 19h.

ORGUE Kawai 300 avec enregistreur, pédalier, 627-5603.

199 MARCHANDISES DIVERSES

MACHINES Singer 210, avec meuble de \$500, valeur totale de \$1700, pour \$1100, et une industrielle avec table, 1 mois usage, valeur \$1100, pour \$800, 527-3890.

MACHINE à coudre Kenmore, modèle 1340, meuble, \$275, 843-8123.

REPARATION machines coudre, toutes marques, 651-4021.

210 OUTILLAGE

ACHAT, vente machinerie à bois, neuve et usagée, spécial pionneur, Equipement autres, 649-4906.

CRIC à air Boy-Lite, et machine à ongles à air, deux \$1,500, 843-2528, 842-2038 demandez Francis.

SCIE rotative Craftsman, 3 forces, 120-240 volts, neuve, \$31,935.

SERRAIS acheteur d'outils et équipement de réfrigération, 658-8780.

106 AGENCES MATRIMONIALES

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

166 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

172 ENSEIGNEMENT - COURS

175 ENTREPOSAGE

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

190 LIVRES-TIMBRES-MONNAIE

199 MARCHANDISES DIVERSES

200 MARCHANDISES DIVERSES DEMANDÉES

201 MARCHÉ AUX PUCES

ET AVIS DIVERS

funérailles • remerciements • mémoriaux • services anniversaires • favours

BOUTET (Gérard) — A Québec, le 10 janvier 1983, est décédé M. Gérard Boutet, membre de la loge 1730 de Québec des Moose et grand légionnaire 188, époux de dame Marie-Jeanette Villeneuve. Il demeurait sur la rue du Roi. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 janvier à 14h. Départ de la

Coop. Fun de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h40 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Magella Villeneuve, M. et Mme Gaston Gauvin, M. et Mme Gilles Delage, M. et Mme René Villeneuve, Mlle Lucille Villeneuve et M. Gaston Villeneuve, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

DELISLE (Maria Talbot)



A l'hôpital Jeffrey Hale, le 9 janvier 1983, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Maria Talbot, épouse de feu Donald Delisle. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Yvette (Jean Ricard), Yvon (Thérèse Alaïre), Valérie (René Bilodeau), Claude (Marguerite Tremblay), Béatrice (Donald), Denise (Léonard Byrne), André (Yolande Charron), Réjeanne (Dr Guy Lemay), Monique (Jacques Hébert), sa sœur Mme Amélie Aubut, ses belles-sœurs Mme Rose-Anne Talbot, Mme Niobe Piché, Mme Jeanne Lehoullier, Mme Rosella Veilleux, Mme Adrienne Bolduc, Mme Lauréenne Delisle, Mme Elva Delisle, Mme Yvette Delisle, Mme Claire Delisle, Mme Louise Delisle, Mme Germaine Delisle, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DESGAGNE (Berthe) — A sa résidence, le 9 janvier 1983, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Berthe Desgagné, épouse de M. J.A.Z. Desgagné. Elle demeurait au 84, Principale, St-Joseph de la Rive. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 63, Boul. Leclerc

Baie St-Paul le lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h30 à 9h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Joseph de la Rive et de là au cimetière les Eboulements. Elle laisse outre son époux, ses enfants: Jean, Hugue, Jacques et Michel. Pour renseignements: 1-800-463-3339.

DIXON (Jeannette) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 10 janvier 1983, est décédée Mlle Jeannette Dixon. Le service religieux sera célébré jeudi le 13 janvier à 10h en l'église Sts-Martyrs-Canadiens et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée L'inhumation de cendres se fera dans le lot familial au cimetière Mont-Marie à Lévis. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie.

DECÈS ET AVIS DIVERS

Le tarif est de 0,28 du mot (minimum 7,00) et 25\$ pour une photo. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 9h45 pour publication la journée même. Nous faisons parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

647-3311

nie. Elle laisse ses sœurs: Bernadette, Emma, Marguerite Lamonde-Bolduc, Rita, ses frères et ses belles-sœurs: Albert, Willie (Pierrette Péro), Mme Albert Dixon, Mme Henri Dixon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DROUIN (Denis) — A l'Hôtel-Dieu de St-Georges, le 9 janvier 1983, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Denis Drouin, époux de dame Aline Bolduc. Il demeurait au 1320, 126e Rue, St-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h. Départ de la maison funéraire

Roy & Giguère inc 13455, 10e Avenue St-Georges

à 14h45 pour l'église de l'Assomption et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: l'abbé Gilles, Lorraine (André Rodrigue), Renaud (Lise Jacques), Nicole (Pierre Rodrigue), Marie-Luce (Marquis Cliche), ses petits-enfants François, Nicolas, Marie-Pierre, Amélie, Marc-Denis, Guillaume, Olivier et Charles-André, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léopold Turcotte (Yvette), M. et Mme Michel (Lucien), M. et Mme Claude Drouin (Noëlla), M. et Mme Donald Poulin (Yolande), M. et Mme Jean-Paul Drouin (Carmelle), M. et Mme André Drouin (Henriette), M. et Mme Oliva Drouin (Jacqueline), M. et Mme Lionel Gilbert (Lucienne), M. et Mme Claude Drouin (Carmelle), M. et Mme Richard Cloutier (Marie-Paule), M. et Mme Hercule Giroux (Raymonde), M. et Mme Guy Drouin (Micheline), Mme Marguerite Rancourt, M. et Mme Aimée Rose Bolduc, M. et Mme Roméo Bolduc (Marie-Paule), M. et Mme Henri-Paul Turcotte (Jeanette), M. et Mme Pasteur Loubier (Julienne), M. et Mme Victor Bolduc (Françoise), M. Fernand Poulin, M. et Mme Raoul Bolduc (Gisèle), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins et cousines. À la demande du défunt, compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

DUQUETTE (Robert) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Robert Duquette, ingénieur retraité. Il laisse dans le deuil son épouse Juliette, ses enfants Suzanne (Louis Marceau), Jean (Doris Thomas), ainsi que leurs enfants. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Alfred Dallaire Inc. 1111 Av. Laurier Ouest

Outremont le lundi soir de 19h à 22h, et mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera chanté à l'église St-Viateur d'Outremont, mercredi le 12 janvier à 11h, et de là au cimetière Côte des Neiges. Il laisse aussi dans le deuil sa sœur Blanche (Albert Deniger), son frère Wilfrid (Pierrette Marcoux), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Roland Duquette (Françoise Laroche), M. Charles Leduc, Mme Germaine Drouin, Mme Yvanhoe Pinard (Jeanne Trudel), Mme Georges Drouin (Olivine Trudel), M. et Mme Yvon Trudel (Patricia Lasalle), ainsi que ses neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de la Croix-Blanche, 130 de l'Épée, Montréal H2V 3T2.

FORGUES (Xavier) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 janvier 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Xavier Forgues, époux de feu dame Bertha Lamontagne. Il demeurait à St-François, Cté Montmagny. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 8 janvier 1983, à 14h30, en l'église de St-François de Montmagny. Il laisse dans le deuil ses enfants: René (Louis Buteau), Rémi (Josée Caron), André (Monique Garant), Jean-Louis (Monique Fillon), Dyane (Jean Bundeck), Pauline (Mme Denis Têtu), ainsi que ses petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Laurent Normand Inc., 115 rue St-Louis Montmagny

GAGNON (Elie) — A l'Hôtel Laval, le 9 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Elie Gagnon, époux de dame

Anne-Marie Pelletier. Il demeurait à Ste-Perpétue, Cté l'Islet. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 janvier, à 14 heures, à l'église de la Sainte-Perpétue, sous la direction de la maison funéraire

Claudius Lavoie de St-Pamphile à 13h50 pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Majella (Monique Pelletier), Suzanne (Raymond Duguay), Bertrand (Dolores Caouette), Bernadette, Laureat (Lorraine Robichaud), Louise (Pierre Marquis), Thérèse (Richard Savard), Jean-Marie (Aline Giroux), Paquette (Gilles Pelletier), son frère et sa sœur: Thomas Aimée (Trefflé Thibault), son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Roland Charland, ainsi que plusieurs petits-enfants, plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

GIGUÈRE (Georgette) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 1983, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédée dame Georgette Gauthier, épouse de M. Jean-Marc Giguère. Elle demeurait au 1122, ave. Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc 11241, 4e Royale Beauport

à 14h15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Jacques et Marthe, son père M. Francis Gauthier, ses frères et sœurs: François (Adrienne Bouchard), Prime (Thérèse Paré), Arthur (Françoise Paré), Lucien (Murielle Touchette), Cécile (Welly Caron), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Albert Boudreau, M. et Mme Philippe Cliche, Mme Marie-Blanche Taillon, M. et Mme Jean-Paul Lalancette, M. et Mme Paul-André Giguère, M. et Mme Bernard Pépin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GOUDREAU (Florida) — A l'Hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée dame Florida Languevin, épouse de feu M. Georges Goudreault. Elle demeurait au 383 avenue Ste-Brigitte, Ste-Brigitte-de-Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc 738, av. Royale Beauport

à 9h30 pour l'église Ste-Brigitte-de-Laval et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Simone Marcoux, Mlle Léontine Goudreault, sa sœur Marie Marie Roy, son frère M. Wilfrid Langevin, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, quatre petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces.

GREFFARD (Maria) — A Montréal, le 7 janvier 1983, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Marie L'Herreault, épouse de feu Napoléon Greffard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Eva et Gemma (Mme Noël Codère), Richard époux de Fernande Juras, Charles-Henri époux de Lucille Hébert, Julienne (Julie) épouse de Emilien Beaudoin, Lucille épouse de Lionel Lemieux de Shawinigan Falls, René Brière époux de Diane Pigeon de St-Jérôme, Pauline Gagné épouse de Pierre Cusson de Mont Laurier. Elle laisse aussi 24 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces et amis. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 janvier, à 11 heures, à Montréal. Départ de la maison funéraire

Alfred Dallaire 6200 bl Léger Montréal Nord

pour se rendre à l'église Ste-Marthe des Prairies et de là au cimetière de l'Est. Au lieu des fleurs, des dons à la Société Alzheimer, fondation de Montréal, pour la recherche, 1195 Sherbrooke ouest, Montréal, H3A 1H9.

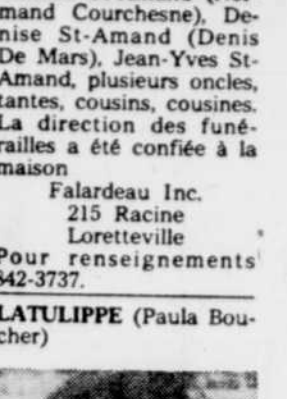
HEBERT (Jean-Pierre) — A Val Bélar, le 10 janvier 1983, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Jean-Pierre Hébert, époux de dame Lucille St-Amand. Il demeurait au 1356 boulevard Pie XI, Val Bélar. A la demande de la famille, il sera exposé. Un service en l'absence du corps aura lieu mercredi, le 12 janvier, à 14h, en l'église St-Gérard-Majella. La famille recevra les condoléances une demi-

heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses enfants Patrick, Marie-Eve, son père M. Léger Hébert, sa mère Mme Olga Larose-Hébert, sa belle-mère Mme Jeannine Lavoie-St-Amand, son beau-père M. Raymond St-Amand, sa grand-mère Mme Jeanne Lavoie, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, oncles (Michel Huot), Danielle, Marc (France Tardif), Jean-Pierre St-Amand (Diane Légaré), Ginette St-Amand (Normand Courchesne), Denise St-Amand (Denis De Mars), Jean-Yves St-Amand, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Falardeau Inc. 215 Racine Loretteville

Pour renseignements 842-3737.

LATULIPPE (Paula) (Boucher)



A Québec, le 8 janvier 1983, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Paula Boucher, épouse de feu M. Wilfrid Latulippe. Elle demeurait au foyer Notre-Dame-de-Lourdes. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue

à 13h30 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Fortier (Murielle), M. et Mme Marcel Bolduc (Huguette), M. et Mme Gilles Latulippe (Denise Caron), M. et Mme Denis Latulippe (Nicole Labonté), M. et Mme Claude Latulippe (Jeanette Onish) du Manitoaba, M. et Mme Jean Guy Bolduc (Réjeanne), M. et Mme Serge Latulippe (Nicole Dusseault), M. et Mme Raymond Latulippe (France Boivin), M. et Mme Fernand Latulippe (Diane Labbé) et ses 17 petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Victor Auger (Germaine), Mme Maurice Boucher (Simone Alard), M. et Mme Gilles Dion (Georgette), Mme Armand Lemond (Fidèle), Mlle Françoise Boucher, M. et Mme Gérard Tanguay (Carmen), M. Robert Boucher, Mlle André Claude Masse (Pierrette), M. et Mme Michel Bobaryko (Monique), M. et Mme Rosaire Chartré (Bertha), Mme Maurice Latulippe (Irène Bruneau), M. et Mme Lionel Latulippe (Raymonde), M. et Mme Marcel Latulippe (Lucienne Andrews), M. et Mme Benoit Langlois (Rita), M. et Mme René Leclerc (Irène) et Mme Robert Boutet (Liliane), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

LAVOIE (Maurice) — A London, Ontario, le 4 janvier 1983, est décédé Monsieur Maurice Lavoie, originaire de Montmorency, ayant résidé à Beauport, fils de feu François Lavoie et de feu Dame Jeannette Normand. Il demeurait à 549 Grey Street, London. Les funérailles auront lieu le 11 janvier à 10h en l'église de Ste-Mary's, London. Départ de la résidence funéraire

Hinnegan et O'Neill 350 William Street London

le 9h30. Il laisse dans le deuil outre son épouse (Jacqueline Goulet) et son fils Serge de London, ses sœurs, Jeannine (R. Carrier), Rita (R. Duchesne), Annette (C. Cloutier), Lucille et un frère, Jean-Paul.

LEBRASSEUR (Marie-Jeanne) (Lebrasseur) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Lebrasseur, épouse de feu Noël Lebrasseur. Elle demeurait au 8190, av. du Zoo, Orsainville. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450 bl Henri-Bourassa Charlesbourg

Mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 9h à 9h45. Le service religieux sera célébré jeudi le 13 janvier à 10h, en l'église St-Pierre aux Liens, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Noël Lebrasseur

(Eva Roussy), M. et Mme Ernest Lebrasseur (Laetitia Bourdages), M. et Mme Abel Lebrasseur (Marie-Reine Delarossbi), M. et Mme François Roussy (Stella), Mme Juliette Bourgeois, M. et Mme Théodore Lebrasseur (Gaétane Marceau), M. et Mme Yvon Lebrasseur (Bibiane Thibault), M. et Mme Marcel Tremblay (Francine), M. et Mme Albert Chamberland (Marie-Jeanne), M. et Mme Gérard Belle (Evelyn), ainsi que ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et de nombreux petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

LECLERC (Jeannine) (Germain) — Au CHUL, le 10 janvier 1983, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Jeannine Germain, épouse de M. Roland Leclerc. Elle demeurait au 280 rue Hardy, St-Casimir, Cté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 janvier à 15h. Départ du funérarium

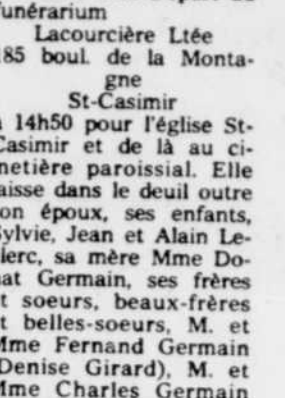
Lacourcière Ltée 185 boul. de la Montagne St-Casimir

à 14h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Sylvie, Jean et Alain Leclerc, sa mère Mme Donat Germain, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Fernand Germain (Denise Girard), M. et Mme Charles Germain (Yolande Carpentier), Mme Omer Gendron (Yolande Germain), M. Guy Germain, M. et Mme Jérôme Germain (Thérèse Brousseau), M. et Mme René Moisan (Fleurbaey Germain), M. et Mme Jean-Charles Blet (Colette Leclerc), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

LEMIEUX (Alice) (Levesque) — A l'Hôpital du St-Sacrement, le 9 janvier 1983, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Alice Lemieux, poète de grande renommée, épouse de feu Léo Levesque de Nashua, Mass. Elle demeurait à l'Hôtel-terre du Parc des Braves à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Emile Ruelland 61 rue Principale St-Michel de Bellechasse de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h30 en l'église St-Michel de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils John, sa belle-fille Susan, plusieurs cousins et cousines ainsi que de nombreux amis.

MARCEAU (J.W.)



A Ville St-Georges, le 9 janvier 1983, à l'âge de 79 ans et 4 mois, est décédé M. J.W. Marceau, agronome, époux de dame Anne Jolicoeur. Il demeurait au 305, 116e Rue, Ville St-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 15h30. Départ de la maison funéraire

Roy & Giguère Inc. 13455, 10e Avenue St-Georges

à 15h15 pour l'église de l'Assomption et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yolande (Mme Jean-Paul Gagné) de Québec, Huguette (Claude Morissette) de St-Georges, André de Québec, Roland (Danielle Laflamme) de Thetford-Mines, Jean-Louis (Lise Petit) de Ste-Marie, Jacques (Lorraine Rancourt) de St-Georges, Dr Lise (Dr Jean-Yves Fontaine) de Québec, Renée (Me Michel Morin) de St-Georges, ses frères, sœurs et ses petits-enfants.

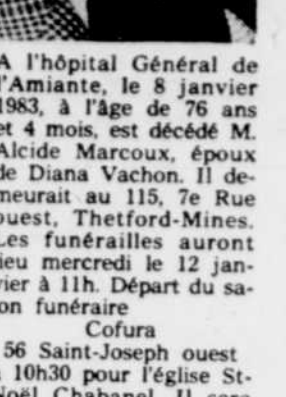
MARCHAND (Ferdinand) — A l'Hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Ferdinand Marchand, époux de dame Gabrielle Laflamme. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 990, l'Avenue

lundi et mardi de 14h à 17h et de 19h à 22, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Yvette (John Atkins), Antoinette (feu Raymond Bérubé), Thérèse (feu Léopold Ruel), Jean-Louis (Marielle Boisjoly), Lise (Michel Gauvin), ainsi que plusieurs petits-enfants, sa sœur Mme Eva Breton, ainsi que ses beaux-frères

et ses belles-sœurs Mme Marie-Paule Laflamme, M. et Mme Raymond Roy (Gisèle Laflamme), M. et Mme Claude Laflamme. Pour renseignements: 529-3371.

MARCOUX (Alcide)



A l'hôpital Général de l'Amiante, le 8 janvier 1983, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé M. Alcide Marcoux, époux de Diana Vachon. Il demeurait au 115, 7e Rue ouest, Thetford-Mines. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 11h. Départ du salon funéraire

Cofura 56 Saint-Joseph ouest à 10h30 pour l'église St-Noël Chabanel. Il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fortunat Marcoux (Henrielle Roberge), l'abbé Emilien Marcoux, M. et Mme Clément Marcoux, M. et Mme Jacques Marcoux (Charlotte Ferland), M. et Mme Renaud Vachon (Lorraine), M. et Mme Marcel Marcoux (Denise Emond) et M. et Mme Jean-Louis Richard (Rita), ainsi que de nombreux petits-enfants. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à l'oeuvre de la Coopérative funéraire de la région de l'Amiante (P. Bonnet), 56 rue St-Joseph ouest, Thetford-Mines, té: (418)338-2676. Pour renseignements: (418)338-1008.

MERCIER (Alfred) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alfred Mercier, époux de feu dame Flavie Verreault. Il demeurait au Centre d'Accueil de St-Eugène de l'Islet. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 janvier, à 11 heures. Départ de salon funéraire de St-Cyrille de l'Islet, à 10h50, pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison

Kirouac et Fils de l'Islet ville

Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Carl Brantôme (Thérèse), Monique Bélanger, Germaine Tardif, M. et Mme Jean-Guy Caron (Suzanne), M. et Mme Charles-Aimé Mercier (Denise), M. et Mme Gérard Bouchard (Cécile), M. et Mme René Darveau (Noëlla), M. et Mme Jacques Fessier (Nicole), M. et Mme Pierre Racine (Mado), M. et Mme Laurier Mercier, Mme Clémence Mercier, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, ses 32 petits-enfants.

O'REILLY (Bertha) (Cadorette) — A Québec, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée dame Bertha Cadorette, épouse de feu M. James O'Reilly. Elle demeurait à Québec. A la demande de la famille, elle ne sera pas exposée. Son service religieux sera chanté mardi, le 11 janvier à 10h, en l'église de St-Vincent de Paul en présence de la dépouille mortelle. Elle sera inhumée au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Mary Masse, ses petits-enfants Michel et Jacques Masse, son frère M. Laurier Cadorette, sa sœur Marie-Anne. La direction des funérailles a été confiée à la Maison J. Bouchard & Fils Ltée 320, 5ème Rue Québec

PAGEAU (Yvonne) (Simard) — A Québec le 9 janvier 1983, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Yvonne Simard, épouse de feu M. Joachim Pageau. Elle demeurait au pavillon St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue à 13h50 pour l'église St-Charles de Limoulo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Jean-Paul Pageau (Florence Nadeau), M. et Mme Roland Pageau (Evelyn Desjardins), M. et Mme Lorenzo Pageau (Pauline Gagnon), Mme Béatrice Pageau, M. et Mme Lionel Ethier (Louise), sa sœur Mme Anna Audy ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

PARADIS (Dr. Guy) — A Silley, le 5 janvier 1983, à l'âge de 60 ans est décédé le docteur Guy Paradis, époux de dame Lucie Turcotte. Selon ses volontés il a été confié au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée

715 St-Vallier est Québec. Un service sera chanté en l'absence du corps, jeudi le 13 janvier à 14h en l'église St-Yves ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre, M. et Mme Jean Talbot (Michèle), Simon, son petit-fils, Léon Talbot, sa belle-mère, Mme Casault Turcotte (Bertha Drolet), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Dr. et Mme Irène Lapiere (Bibiane), M. et Mme Raymond Paradis (Margot Lefebvre), Dr. et Mme Louis Bourgoïn (Thérèse), Mme Colette Paradis Flynn (Percy), M. Roger Mercier, Mme Marie-Josée Paradis ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines.

PARÉ (Céclie) (Duquet) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Céclie Duquet, épouse de feu Napoléon Paré. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 208 Boul. l'Ormeau Neufchâtel

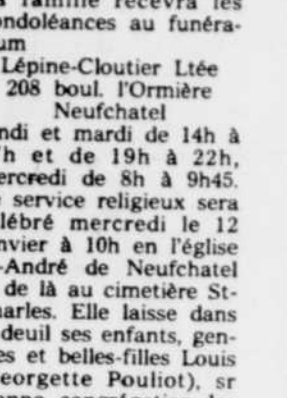
lundi et mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-André de Neufchâtel et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Georgette Pouliot), sr Jeanne, congrégation des sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, Marie-Blanche, Jean-Léon (Rose Lajoie), Raymond (Thérèse Carmichael), Thérèse (Jacques Côté), Marthe (Georges Pouliot), Guy (Antoinette Barone), Robert (Soulange Vidal), Céline (Jacques Blais), Fernand (Hélène Corveaux), Lucien (Jeanne Dubreuil), Mme Roger Paré (Murielle Racine), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371

PLOURDE (Henri-J.) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 janvier 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Henri-J. Plourde, agronome, époux de dame Marie-Jeanne Leclerc. Il demeurait au 10 Debilly, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée 58 av. Bégin Lévis

à 13h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Henriette, Jean-Marie Giguère (Renée), Louis-Philippe (Marcelle), Gérard (Jocelyne Ferland), Thérèse, Guy (Huguette Roberge), Robert (Marie-Paule Plante), Charles (André Dédé Roberge), Louis (Scottie Denise), Mme Mariette Boudreau, sr Gertrude Plourde ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à compter de midi.

ROY (Alphonse)



A St-Lambert de Lévis, le 10 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Alphonse Roy, époux de dame Germaine Roberge. Il demeurait au 826 rue des Erables nord, St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 15h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert à 14h45 sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr.

pour l'église de St-Lambert et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Jean-Louis (Gisèle Routhier), Jeannine (Elvin Doyle), Réal (Huguette Boisvert), Denise (René Labbé), Jacqueline (Marcel Bergeron), Denis (Léon Nadeau), Ginette, Céline Paradis, Jean-Guy Cantin, ainsi que sa mère Mme Johanne Roy, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

SANTERRE (Ginette) — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 10 janvier 1983, à l'âge de 37 ans, est décédée mademoiselle Ginette Santerre, fille de feu Richard Santerre et de feu Marie-Louise Vézina. Elle demeurait à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu le

12 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation Québec

à 13h pour l'église St-Michel de Bellechasse et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse. Elle laisse dans le deuil plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

SAVARD (Philémon) — A St-Basile, le 9 janvier 1983, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé M. Philémon Savard, époux de dame Hélène Marquette. Il demeurait au 295 boul. du Centenaire, St-Basile. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

L'Leclerc & Fils Ltée 18 av. du Parc St-Basile

à 14h15 pour l'église St-Basile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. Raymond Savard, M. et Mme André Savard (Thérèse Marquette), M. et Mme Yvon Savard (Madeleine Barry), M. Roger Savard, M. et Mme Alexis Bédard (Huguette), ses petits-enfants Line, Anne et Nancy, son arrière-petit-fils Eric, ses frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs M. et Mme Alphonse Depont, M. Emile Richard, M. et Mme Joseph Marotte, M. et Mme Elie Marotte, M. et Mme Elias Leclerc, Mme Arthur Marotte, Mme Emile Marotte, M. Raymond Jobin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.